

# L'ACTION UNIVERSITAIRE

## SOMMAIRE

---

Michel Bibaud, historien loyaliste .....	<i>Guy Frégault</i>	1
Liberté et personne humaine .....	<i>Dostaler O'Leary</i>	8
Indications .....	<i>Rex Desmarchais</i>	13
La libération de la Grèce .....	<i>André Lioran</i>	20
La vie de la nation .....	<i>Jean-Pierre Houle</i>	23
La Vie Intellectuelle :		
Villon par les routes de France .....	<i>Roger Duhamel</i>	25
Les Livres — Revue des Revues .....		29
Échos et Nouvelles — Nécrologie .....		34

# Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

## COMITÉ EXÉCUTIF :

M. Jules Labarre, président ;  
M. Gérard Parizeau, 1er vice-président ;  
M. Roger Brossard, 2e vice-président ;  
M. Lucien Piché, secrétaire ;  
M. Henri Gaudefroy, trésorier ;  
M. René Guénette, président du comité de publication ;  
Dr Stéphane Langevin, ancien président ;  
Dr. Louis-Charles Simard, président sortant de charge.

## CONSEIL GÉNÉRAL :

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants :

Agronomie : M. Henri C. Bois et M. Gustave Toupin ;  
Chirurgie dentaire : Dr Alphonse Plessis-Belair et Dr Adolphe L'Archevêque ;  
Droit : Me André Montpetit et Me Émile Mascotte ;  
H.E.C. : M. Jean Nolin et M. Roland Philie ;  
Lettres : M. Jean Vallerand et M. Jean Houpert ;  
Médecine : Dr Oscar Mercier et Dr J.-A. Vidal ;  
Médecine vétérinaire : Dr Paul Villeneuve et Dr G.-T. Labelle ;  
Optométrie : M. Léopold Gervais et M. Charlemagne Bourcier ;  
Pharmacie : M. Rodolphe Dagenais et M. Léopold Bergeron ;  
Philosophie : M. Damien Jasmin et M. l'abbé J.-Bernard Gingras ;  
Polytechnique : M. Léon Duchastel et M. Roland Bureau ;  
Sciences : M. Gustave Prévost et M. Roger Lamontagne ;  
Sciences sociales : Mlle Rolande Provencher et M. Paul-Galt Michaud ;  
Théologie : M. l'abbé Maurice Gagnon ;  
Le président de l'Association générale des étudiants ;  
Trésorier honoraire : l'honorable Henri Groulx ;  
Vérificateur honoraire : M. Jean Valiquette (H.E.C.) ;

## COMITÉ DU FONDS DES ANCIENS :

M. A.-S. McNichols, président, Mgr V. Joseph Piette, Sénateur Élie Beaugard, Juge Séverin Létourneau, Docteurs Stéphane Langevin, Louis-Charles Simard, Ernest Charron, MM. J.-Édouard Labelle, Oswald Mayrand, Alphonse Raymond, M. Étienne Crevier, secrétaire ; Gérard Parizeau, trésorier.

## COMITÉ DES RECHERCHES :

Dr Louis-Charles Simard, président ; Mgr Olivier Maurault, MM. Louis Bourgoin, Jean Bruchési, Louis Casaubon, Gérard Parizeau, Dr Georges Préfontaine, MM. Paul Riou, Jacques Rousseau, Jules Labarre, secrétaire.

## COMITÉ DE PUBLICATION :

M. René Guénette, président ; MM. Paul Barry, Roger Beaulieu, Alain de Bray, Rex Desmarchais, Raymond DesRosiers, Roger Duhamel, Alfred Labelle, Léon Lortie, Jean Nolin, Fernand Séguin.

## COMITÉ DES FÊTES :

Dr Jean Saucier, Me Fernand Chaussé, MM. Jean Bégin, Jean Vallerand, Pierre-Édouard Duranceau, Gérard Parizeau, Jules Derome.

## COMITÉ DE L'AIDE À LA BIBLIOTHÈQUE :

M. Léon Lortie, Mgr Olivier Maurault, M. Victor Morin, Drs. Philippe Panneton, Georges Préfontaine, MM. Jacques Rousseau, Benoît Brouillette, J.-M. Nadeau, Dr E.-P. Chagnon.

## COMITÉ DE RECRUTEMENT :

Me André Montpetit, Dr Alphonse Plessis-Belair, MM. Rodolphe Dagenais, Jean Nolin, Henri Gaudefroy.

## COMITÉ DES SPORTS :

MM. Gérard Parizeau, Henri Gaudefroy, Roland Bureau, Gustave Prévost, Lucien Piché, Pierre-Édouard Duranceau, Fernand Delhaes, Philippe Ewart.

*L'Action Universitaire* est l'organe de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

Les articles publiés dans *L'Action Universitaire* n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

*Rédacteur en chef* : JEAN-PIERRE HOULE

Rédaction et administration ; Service de la publicité :

Raymond DesRosiers, 2900, boulevard du Mont-Royal, Tél. AT. 9451

Impression et expédition : Imprimerie St-Joseph, Montréal, P.Q.

Abonnement : \$1.00 au Canada et à l'étranger. *L'Action Universitaire* paraît chaque mois, sauf juillet et août.

LA BONNE  
*Ménagère*  
SAIT QUE  
LES  
**BISCUITS  
DAVID**  
COMPLÈTENT LE  
REPAS FAMILIAL



**LES BISCUITS  
DAVID SONT  
TOUJOURS  
FRAIS,  
CROUSTILLANTS  
ET SAVOUREUX!**

Si votre épicier ne les a pas,  
envoyez son adresse à

**DAVID & FRÈRE**

LIMITÉE  
1930, rue Champlain, Montréal

## MM. LES PROFESSIONNELS . . .

Nous sommes toujours à votre service, puisque déjà nous développons de nouvelles méthodes modernes de vente et de service pour l'après-guerre. Mais nous tenons à vous rappeler que, même si la guerre a temporairement paralysé notre service des ventes, celui des réparations occupe encore tout un étage de notre édifice ; il est d'abord réservé pour nos vieux clients. Notre personnel expert est donc à votre disposition pour le débossage, l'élimination complète de la rouille, l'application de la couleur, suivie du séchage au four électrique, et la mise au point du moteur.

---

## JARRY AUTOMOBILES, LIMITÉE

4383-85, rue Saint-Denis

PLateau 8221

# ART ET ARTISANAT

Pour préparer les jeunes au rôle prépondérant qu'ils seront appelés à jouer dans l'avenir, et permettre aux talents en herbe de se révéler dans le champ des arts et de l'artisanat, le gouvernement de la Province de Québec met à leur disposition :

Une École des Beaux-Arts, 3450, rue Saint-Urbain,

Une École du Meuble, 1097, rue Berri,

Une École des Arts Graphiques, 2020, rue Kimberley,

Un Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique,  
1700, rue Saint-Denis,

avec section à Québec.

La jeunesse studieuse trouvera profit à fréquenter ces écoles.

L'HONORABLE OMER CÔTÉ, C.R.,

*Secrétaire de la Province*

## LES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF ONT FAIT 3,001 VICTIMES

Dans une seule année, dans la province de Québec, les maladies de l'appareil digestif ont fait 3,001 victimes dont 1,721 hommes et 1,280 femmes. Les ulcères d'estomac ou du duodénum à eux seuls ont causé 190 décès, tandis que la diarrhée et l'entérite emportaient dans la tombe 688 hommes et 463 femmes. Les décès attribués à l'appendicite sont au nombre de 402, les obstructions intestinales de 241, la cirrhose du foie de 192 et les autres maladies du foie et des voies biliaires, y compris calculs biliaires, sont au nombre de 206. Dans tout le Canada, les maladies de l'appareil digestif ont fait 7,187 victimes.

Ces quelques chiffres nous indiquent bien quels soins nous devons prendre de notre appareil digestif et quelle surveillance nous devons exercer sur notre nourriture. Les aliments et breuvages que nous prenons doivent être sains, c'est-à-dire en parfait état de conservation, exempts de toute contamination dangereuse. Autre point important, c'est d'avoir une alimentation adéquate. Qui mange bien, se porte bien. Bien manger ne signifie pas, cependant, dévorer, ni engouffrer la nourriture. Le ministère de la santé et du bien-être social, par sa division de nutrition, s'occupe activement de la diffusion des connaissances essentielles relatives à une alimentation rationnelle et balancée. Pourquoi ne pas se renseigner en demandant les brochures rédigées à cet effet ?

Les hygiénistes nous font observer que les principes de la nutrition sont tellement bien reconnus par toutes les nations que les ennemis de notre civilisation s'en servent pour amoindrir les peuples qu'ils ont subjugués et les affaiblir. Et cependant, nous n'avons pas le temps d'être malades, nous n'en avons pas les moyens, nous devons préserver notre santé. Ne l'oublions pas durant les fêtes qui approchent. En effet, c'est l'époque par excellence des repas abondants, nombreux et variés. La période des fêtes, de Noël, du Jour de l'An et des Rois est aussi celle des abus dans le boire et le manger ! Soyons sur nos gardes et que personne ne se laisse tenter.

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Honorable Dr J.-H.-A. Paquette  
*ministre*

Docteur Jean Grégoire  
*sous-ministre*

## MICHEL BIBAUD, HISTORIEN LOYALISTE

Guy FRÉGAULT

Au moment où l'on se prépare à fêter le centenaire de l'*Histoire du Canada* de Garneau, il n'est pas sans intérêt de noter que l'on vient de laisser passer un autre centenaire analogue : celui de l'*Histoire du Canada et des Canadiens sous la domination anglaise* de Michel Bibaud, dont le premier volume sortit à « Mont-Réal : de l'imprimerie de Lovell et Gibson, rue St-Nicolas », en 1844. S'il s'agit d'un oubli, cet oubli est significatif ; il prend valeur de leçon et de jugement.

Michel Bibaud fut, de son temps, tout un personnage. Sa tête n'était pas précisément une hure à la Mirabeau ; elle n'en donne pas moins une impression de force dépourvue de finesse. Une perruque che nue — et symbolique — posée de guingois sur un crâne aplati, des yeux petits mais brillants, un nez monumental, des joues épaisses, une bouche taillée à coups de serpe, un menton proéminent, le tout vissé sur des épaules massives : tel apparaît notre homme sur ses portraits. Il suffit de voir une fois ce facies. Il ne s'oublie pas.

Bibaud naquit à la Côte-des-Neiges en janvier 1782. Il fit ses classes au collège de Montréal. Il se jeta ensuite dans l'enseignement. Lorsqu'il cesse d'être professeur, il reste pion. Il s'arme de la fêrule pour écrire ses *Satires*. Historien, il souligne au crayon rouge les fautes de français qu'il trouve dans les documents et se plaît à donner de mauvaises notes aux

personnages qu'il n'aime pas : ce sont toujours ceux qui récitent mal leur leçon de loyalisme (on la leur avait pourtant si bien apprise !). Il affecte constamment le ton doctoral. Il traite ses lecteurs en grimauds de collègue. Bibaud ou le magister impénitent.

Son premier livre est un manuel, *l'Arithmétique en quatre parties, etc., suivie d'un précis sur la tenue des livres de compte* ; ce traité parut en 1816. L'auteur ne va pas s'arrêter en si beau chemin. Il a la démangeaison d'écrire. La même année, il lance avec Delorme l'*Aurore des deux Canadas*, qui devient en 1819, peut-être parce que le public commence à renâcler, le *Courrier du Bas-Canada*. Cette dernière feuille vivote durant un an.

En 1825, le publiciste essaie une autre formule et fonde la *Bibliothèque canadienne*, « mélanges d'histoire, de littérature et de science ». Son but, déclare-t-il modestement, est « de répandre la connaissance des sciences, des arts, des lettres et de faire ressortir les talents inconnus ou effacés des compatriotes décédés ou vivants, de produire au jour les mouvements littéraires, les traits d'histoire, les événements mémorables et d'en instruire la jeunesse et le public ». C'est là qu'il publie en primeur son *Histoire du Canada*. La *Bibliothèque* contient aussi des fragments de l'*Histoire* de l'estimable docteur Labrie. Parti d'un loyalisme assez ardent — n'avait-il pas été parmi les fondateurs

du très conformiste *Courrier de Québec* ? — Labrie évoluait et se rangeait nettement du côté des Patriotes. Bibaud lui en tiendra rigueur : « Homme laborieux, instruit, mais esprit exalté, impatient du frein de l'opposition, ou de la contradiction, susceptible de se courroucer à la vue d'abus réels ou apparents, ou se les exagérant outre mesure, le docteur Labrie devait voir tout bien, d'un côté, et tout mal, de l'autre ; ne pouvait pas être un écrivain politique impartial, même en s'efforçant d'être équitable ». Ce n'est pas Bibaud qui s'exagérerait — et outre mesure encore — les abus, même réels, des bureaucrates !

En juillet 1830, la *Bibliothèque* donne des signes non équivoques de décrépitude. Tirée à quarante pages au début, elle est tombée à vingt-quatre. Le directeur éprouve le besoin de la rajeunir. Il lui donne un nouveau titre : le *Spectateur*. Même sous ce nom, le périodique ne parvient pas à doubler le cap de la première année d'existence. Il choit dans le vide. Infatigable, Bibaud le ramasse une fois de plus et l'affuble du nom de *Magasin du Bas-Canada*. Au bout d'un an, le susdit *Magasin* disparaît à son tour. Nous sommes en 1832. Bibaud a fait paraître il y a deux ans ses *Épîtres, satires, chansons, épigrammes et autres pièces de vers*. Il peut se

reposer. Il se repose jusqu'en 1837, alors qu'il publie son *Histoire du Canada sous la domination française*, rééditée en 1843. En 1842, il fonde un autre périodique littéraire et scientifique, au titre suffisamment prétentieux : l'*Encyclopédie canadienne*. Cette dernière revue tiendra le coup durant un an et demi ; puis elle ira rejoindre ces vieilles lunes qui se sont un jour appelées l'*Aurore des deux Canadas*, la *Bibliothèque canadienne*, le *Magasin du Bas-Canada*. On est d'ailleurs à une époque où les « feuilles publiques » poussent dru mais tombent vite.

En 1842, Bibaud se fait vieux. Il a soixante ans. Mais il écrit toujours comme un enragé. Après avoir publié son *Histoire du Canada et des Canadiens sous la domination anglaise* en 1844, il prépare un autre manuscrit portant le même titre, que son fils, J.-G. Bibaud, fera paraître en 1878 avec cette épigraphe : « Hoc, non modo mirabile, sed prodigie simile est, quod dicam. — Cicero ». C'est en effet plus qu'admirable. Ce dernier ouvrage est de vingt-et-un ans postérieur à la mort de Bibaud, survenue le 3 août 1857.

\* \* \*

Notre auteur a touché à tout. Éveilleur intellectuel de sa génération, il ne con-

---

## L'ACTION UNIVERSITAIRE PRÉSENTE...

Une étude critique du brillant historien Guy FRÉGAULT, auteur de « *Iberville le Conquérant* » et de « *Civilisation en Nouvelle-France* ».

Un essai d'un journaliste bien connu, Dostaler O'LEARY.

Les chroniques littéraires de Rex DESMARCHAIS et Roger DUHAMEL.

---

viendrait pas de lui enlever le mérite de ses bonnes actions. Il faisait de son mieux pour servir la cause de la vie de l'esprit au Canada français. Il travaillait. À cette époque, la littérature canadienne-française avait besoin d'ouvriers. Nous avons sans doute Philippe-Aubert de Gaspé fils, qui écrivait certes aussi bien que son père. Nous avons G.-B. Faribault : son rarissime *Catalogue sur l'histoire de l'Amérique* n'a pas encore perdu toute son importance. Nous avons l'érudit Jacques Viger et sa *Saberdache* : des extraits en parurent dans la *Bibliothèque canadienne*. Nous avons La Fontaine, qui prenait alors des attitudes de juriste gallican. Nous allions avoir Garneau, Chauveau et Lenoir. En somme, nous avons bien quelques honnêtes écrivains, mais ils étaient rares et plutôt maladroits.

Pendant ce temps-là, Bibaud « bâtonnait et fouettait ferme et fort » ses compatriotes pour faire avancer les choses et les gens. C'est assez peu, tout compte fait. C'est pourtant là l'aspect le plus sympathique de sa carrière. À cause de cela, on parvient presque à lui pardonner d'avoir aligné inlassablement des vers amorphes et d'avoir accumulé en quantité industrielle de la prose insipide et prétentieuse ; il est toutefois plus difficile d'oublier que le même homme écrivit de l'histoire sans profondeur, sans originalité et, ce qui est plus grave, parfois sans vérité.

\* \* \*

Bibaud ne fut pas le premier historien du Canada sous le régime britannique. Avant lui, il faut citer William Smith, qui fit paraître en 1826 — quoique l'ouvrage porte la date de 1815 — une *History of Canada* qui va des origines à 1791. En 1832, le protonotaire François-Joseph Perrault commence à publier un *Abrégé d'histoire du Canada en quatre parties* dont la « cinquième partie » (sic) verra

le jour en 1836 ; le nombre des « parties » de ce manuel ne doit pas nous dérouter, le « grand-père » Perrault étant un humoriste qui ne s'ignorait pas, ainsi que le prouve son amusante *Biographie de J.-F. Perrault, Protonotaire de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec, écrite par lui-même, à l'âge de quatre-vingts ans, sans lunettes, à la suggestion de Lord Aylmer, gouverneur en chef du Bas-Canada* (Québec, 1834). Le pittoresque bonhomme avait inauguré chez nous la tradition des historiens loyalistes. « Il semble, écrivait-il ingénument, que la Providence m'a préservé presque seul, de toute la génération existante lors de la conquête du Canada, pour rendre hommage aux Anglais de la conduite sage et judicieuse qu'ils ont tenue envers les Canadiens ; des grâces et faveurs que leurs Rois leur ont accordées... Puisse ce petit ouvrage imprimer ces bienfaits dans le cœur de leurs enfants, leur faire aimer et soutenir les intérêts d'une nation qui les a, en toutes occasions, bravement protégés, défendus, et n'a cessé d'accumuler les faveurs sur le pays ».

Cette tradition, Bibaud devait la reprendre et l'amplifier. Son histoire de la *Domination française* demeure assez anodine. D'une façon générale, les documents gisaient épars, difficilement accessibles ; de plus, Bibaud était un homme très occupé ; dans ces conditions, il est compréhensible qu'ils ne soit pas allé au fond des choses. Il s'en garda bien. Tout d'abord, il adopta l'ordre chronologique, moins vivant mais plus facile que l'ordre logique. Puis il prit son bien où il le trouvait. Pour exposer les événements qui se succèdent des origines à 1725, il exploita Charlevoix un peu comme aurait fait un pirate bien intentionné ; pour le reste du régime français, il se précipita sur l'œuvre de William Smith avec une égale avidité. Charlevoix et Smith constituent ses deux grandes sources de documentation ; il en

utilise d'autres à l'occasion ; mais sans les ouvrages de ses deux devanciers, Bibaud n'eût sans doute pas écrit l'histoire du régime français.

La dernière page de cet ouvrage vaut qu'on s'y arrête. Après avoir dit, en manière de conclusion, que la France avait voulu établir ici, « à perpétuité et exclusivement », sa langue, son droit et sa religion, il ajoute : « Les contrariétés des éléments, les fautes, ou les erreurs des hommes, ou plutôt les décrets de la providence, en décidèrent autrement ». C'est déjà la théorie du « décret providentiel » dont on nous a tant rebattu les oreilles ; elle a une saveur particulière chez un écrivain teinté de philosophisme comme le loyal citoyen Bibaud.

On n'en finirait plus de relever les passages de la *Domination anglaise* où s'expriment les sympathies « bureaucrates » de notre historien. En 1842, deux ans avant la publication du livre de Bibaud, Étienne Parent écrivait dans le *Canadien* : « Nous nous ravalions au-dessous de l'esclave africain, nous nous rendrions justement méconnaissables aux yeux mêmes du pouvoir, si nous lui accordions notre concours constitutionnel pour le maintien d'un état de choses qui est une insulte constante pour nous ». La même observation s'appliquerait encore plus rigoureusement en 1844. Sir Charles Metcalfe vient d'être nommé gouverneur ; le successeur de Bagot est prisonnier des intrigues, des intérêts et des préjugés du parti tory ; le grand ministre La Fontaine-Baldwin a été forcé par les circonstances de se démettre ; les luttes constitutionnelles prennent un regain d'âpreté. Bibaud n'en veut rien voir. Il n'y comprend rien. Ceux qui ont l'intelligence et l'audace de dénoncer les abus de pouvoir et de revendiquer nos droits élémentaires l'importunent ; leurs devanciers le dérangent également.

Sa doctrine est simple. L'Angleterre possède le Canada. Le Canada est colonie anglaise. La métropole a tous les droits. Nous avons tous les devoirs. Les patriotes de 1800 ou de 1830 font fausse route. Ils revendiquent alors qu'ils devraient se contenter d'obéir. L'historien ne leur pardonne pas d'avoir raison. Son système est aussi simpliste que sa doctrine. Lorsqu'il en trouve quelque part le moindre prétexte, il met tous les torts du même côté : chez les patriotes. Quand la manœuvre est manifestement impossible, il donne tort à tout le monde, aux opprimés aussi bien qu'à la petite bande d'opresseurs et d'accapareurs de la bureaucratie. Bibaud s'estimait modéré ; il l'était en ce sens qu'un sectaire trouve toujours plus sectaire que lui-même et qu'un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire. Il était de ces modérés qui cèdent constamment, de ces maniaques de la concession qu'enrage le curieux spectacle d'un homme qui sait se tenir debout.

\* \* \*

Il serait trop long, je le répète, de citer tous les textes significatifs à cet égard. Il faut se contenter de procéder par coups de sonde et de souligner les passages les plus révélateurs.

Lorsque, par exemple, il raconte les débats qui s'élevèrent autour de l'élection du premier président de la première Assemblée bas-canadienne, Bibaud se contente de résumer les arguments des divers orateurs. Arrivé au discours du transfuge — on dirait aujourd'hui du Quisling — P.-L. Panet, il rapporte, sans commentaires, que celui-ci « demanda si le Canada n'était pas une colonie anglaise ; si la langue anglaise n'était pas celle du souverain et de la législature dont les Canadiens tenaient leur constitution ? et, de la réponse qu'il se faisait à lui-même, il concluait qu'il y avait nécessité absolue

pour les Canadiens d'adopter la langue anglaise, etc. ». L'historien qui flétrissait d'un air scandalisé les moindres outrances verbales des patriotes aurait peut-être pu signaler la portée d'une telle déclaration. Oui ; mais Panet n'était pas patriote. Donc...

Même le plus candide loyaliste canadien ne saurait pallier le sectarisme, l'injustice et la fureur antifrançaise du « petit roi » Craig. Bibaud va-t-il condamner l'outrecuidant gouverneur ? Sans doute ; mais en prenant bien soin de faire partager aux députés du parti populaire les torts du dictateur. « Mais si Sir J. H. Craig s'était montré vindicatif ou haineux, quelques-uns des membres de l'Assemblée ne lui en voulurent point céder, sous ce rapport... » Tout simplement !

Quand, en 1810, la chambre rédigea une triple pétition au roi, aux Lords et aux Communes pour demander qu'à l'avenir la province du Bas-Canada se chargeât seule de défrayer ses propres dépenses, il est évident qu'elle voulait par ce moyen s'emparer du vote des crédits ; en s'emparant des crédits, l'Assemblée manœuvrait de façon à se subordonner l'exécutif et à recommencer en petit, au Canada, l'évolution constitutionnelle de l'Angleterre. Les Communes avaient mâté la monarchie, en définitive, par le contrôle des finances publiques ; la chambre désirait, par le même moyen, mâter l'oligarchie. Il s'agissait d'instaurer ici la démocratie politique. Des deux côtés, de celui de la chambre comme de celui de l'oligarchie, on voyait ce qui était en jeu. Bibaud le soupçonnait à peine. Commentant cette pétition, le pion écrit : « Ce que nous savons, ou plutôt, ce que nous voyons, c'est que la mauvaise rédaction, la gauche de son adresse [i.e. la pétition de la chambre] au roi, ne parlait pas beaucoup en faveur de ses talents littéraires ou diplomatiques ». Il s'agissait bien d'élé-

gances littéraires ! Quelle pénible inintelligence !

Passons au gouvernement de Dalhousie. Celui-ci, après plusieurs années de luttes au sujet de l'irritante question des subsides, avait dissout le parlement, en 1827, à la manière de Craig. Aux élections qui suivirent, les électeurs renvoyèrent à l'Assemblée la plupart des anciens députés ; bien plus, la majorité du parti populaire se trouva renforcée. Le parti patriote devait ce succès à sa doctrine constitutionnelle, qui était la bonne, et à la conformité de ses vues à l'idéal canadien-français. Cela saute aux yeux. Un historien consciencieux aurait dû le reconnaître. Bibaud ne voulait pas. Il escamota les principes en cause au point d'en faire une question de petites habiletés électorales : « Depuis longtemps, la majorité de l'assemblée avait, dans presque tous les comtés, des partisans dévoués et influents ; c'étaient (*sic*) à eux que s'en rapportaient le commun des électeurs, le peuple, lorsqu'il s'agissait d'élire des représentants, de s'assembler pour entendre des harangues, adopter des *résolutions* ou signer des requêtes. Au temps dont nous parlons les habitants des campagnes ne voyaient qu'un côté de la question, n'entendaient qu'une des parties dans la cause. Le journalisme en langue française était, pour ainsi dire, en une même main, mue par le même mécanisme, dirigée vers le même but... Si quelques écrits lumineux ou pour mieux dire raisonnables, paraissaient quelque part, comme à la dérobee, on s'efforçait aussitôt d'en accabler les auteurs sous le poids des grands mots vides de sens, des phrases inintelligibles, des exclamations ridicules, des épithètes injurieuses... Il n'appartient nullement à la masse du peuple de décider sommairement, et sans examen préalable, des questions abstraites de droits légaux, de principes constitutionnels, de privilèges et de prérogatives, dont souvent la décision de-

mande l'étude, la réflexion et les lumières des plus habiles gens de loi ». On reconnaît le ton du bureaucrate scandalisé de voir la majorité, forte de ses droits constitutionnels et historiques, regimber contre la dictature des fonctionnaires irresponsables et omnipotents.

L'ouverture de la session du nouveau parlement eut lieu le 20 novembre 1827. L'Assemblée élut L.-J. Papineau à la présidence. Le gouverneur rejeta le candidat. La chambre persista dans son choix. Irrité, Dalhousie prorogea le parlement. C'était un acte de despotisme. La majorité organisa des assemblées de protestation, présenta des pétitions, publia des articles virulents dans les journaux. Le gouverneur devint l'objet de la réprobation générale. Qui avait raison ? Évidemment la chambre. Tel n'est pas l'avis de Bibaud. Il profite de l'occasion pour condamner non pas l'esprit tracassier de « Son Excellence », mais la violence de ses adversaires. Pour mieux discréditer ceux-ci, il les fait passer pour des jeunes gens qui avaient perdu la tête. « Des jeunes gens bien intentionnés, sans doute, épris de l'amour de leur patrie et de leurs compatriotes, mais encore sans expérience, s'étaient jetés, à corps perdu, dans la carrière politique. Dans leur enthousiasme patriotique, ils devaient, en passant les bornes de la modération et de la prudence, se fourvoyer, et égarer ou mener trop loin, ceux qui les voulurent suivre. Les jeunes gens sont l'espoir de la patrie, non son conseil... » Après un développement sur la nécessité de l'expérience, l'historien poursuit : « Des orateurs ou des journalistes comme ceux qui alors étonnèrent nos oreilles, ou éblouirent nos regards auraient pu mettre le feu à toute la Grèce, à l'exception, peut-être, de la Béotie, et le sang français qui *effervesce* dans les veines de notre jeunesse, ne lui permet pas de résister longtemps et victorieusement à l'impression des harangues flam-

boyantes et des diatribes inflammatoires... » À quoi rime ce prêchi-prêcha ? À un solennel plaidoyer *pro domo*, à la défense et illustration des « modérés », entendez des transfuges et des impuissants. Bibaud découvre son jeu en écrivant : « L'intolérance politique régnait en souveraine, et malheur aux Canadiens raisonnables et sensés qui essayaient de mettre un frein aux procédés irréguliers, aux étourderies politiques dont ils étaient les témoins affligés : il n'y avait pas d'épithète injurieuse qui ne leur fût appliquée... Ceux-là... qui défendaient le gouvernement, ou même qui ne voulaient pas s'en déclarer les ennemis ouverts, étaient signalés comme dignes de la haine et du mépris du peuple... » C'est l'éternelle complainte des intellectuels discrédités : confortablement installés à l'ombre du pouvoir, ils enragent de se voir soumis, comme tout le monde, à la critique indépendante.

Il resterait bien des textes à citer ; par exemple celui où l'auteur, « exposant les devoirs réciproques de la métropole et de la colonie », affirme que « les principaux sont, de la part de la première, bienveillance, protection, équité, et de la seconde, fidélité, respect et subordination » : cette doctrine ne pêche pas par excès de complexité. Il serait savoureux de relever les aménités que le modéré Bibaud réserve aux patriotes et à leur presse : celle-ci, nous apprend-il, « était devenue incivile, vexatoire, injurieuse ; en un mot, elle avait pris une teinte fort ressemblante à celle du sans-culottisme, résultat de l'amalgame du nivelisme européen avec le républicanisme américain de la plus basse école ». On pourrait compiler une amusante anthologie des insultes que notre homme a lancées aux patriotes.

Voici une note gaie. Il s'agit des quarante-deux résolutions. On connaît toute l'importance de ce document. Elle n'é-

chappe pas à Bibaud. Il est impossible d'expédier en quatre ou cinq lignes émues cette « œuvre incongrue du délire politique », ce « fruit incohérent (*sic*), pour ne pas dire monstrueux, d'un travail, où l'on put reconnaître évidemment la manière de penser, de parler et d'écrire de M. Papineau ». L'historien pourrait citer le texte de ce document ; c'est ce que feront T.-P. Bédard, N.-E. Dionne et bien d'autres. Économe d'espace, Bibaud se borne « à n'en donner que la substance ». On s'attendrait à lire un véritable résumé du texte historique. Il n'en est rien. Bibaud écrit simplement :

« La première résolution donc, renferme une proposition que plusieurs de celles qui suivent inculqueraient n'avoir été vraie que dans le passé.

« La 2<sup>ème</sup> fait suivre une assertion vraie d'une assertion fausse et calomniatrice.

« ... La 6<sup>ème</sup> contient une exagération historique suivie d'une assertion fausse.

« La 7<sup>ème</sup> est une continuation de l'histoire commencée dans la précédente.

« La 8<sup>ème</sup> était l'inverse de la vérité... »

Et l'on se rend ainsi jusqu'à 92. C'est, on le voit, un procédé de réfutation plutôt facile. Après avoir dit quatre-vingt-douze fois : « C'est faux, donc ce n'est pas vrai », l'auteur conclut imperturbable : « Tel est le résumé d'une œuvre dont on n'aurait pu trouver nulle part le pendant, l'eût-on cherché dans les annales de la plus grande démente révolutionnaire ». Voilà comment Michel Bibaud, historien modéré, discute de sang-froid et avec impartialité un document historique ; voilà comment il le *résume* au profit des crédules lecteurs.

\* \* \*

Cet historien loyaliste était donc partial. Par bonheur pour lui, il écrivait mal ; il était aussi ennuyeux que fanatique : l'oubli l'a sauvé du ridicule. Cet oubli, ai-je dit, est à la fois une leçon et un jugement : jugement émis par trois ou quatre générations de lecteurs et leçon donnée aux historiens tendancieux. Histoire partielle, histoire caduque.

## LIBERTÉ ET PERSONNE HUMAINE

Dostaler O'LEARY

Il me semble que nous ayons besoin de procéder à une révision des valeurs.

La guerre aura développé chez nous, plus qu'ailleurs peut-être, pour une foule de raisons inhérentes à notre situation quasi unique dans le monde, un état de confusion à travers lequel il nous sera bien difficile de voir clair désormais. Cinq années d'une propagande, souvent absurde, ont, non seulement, troublé les esprits et les consciences, mais contribué à changer jusqu'au sens des mots eux-mêmes et à en altérer la signification suivant les circonstances. Nous sommes revenus, en quelque sorte, à l'époque de Babel.

Pourtant, sans un langage précis, sans un mode d'expression universellement admis, sans des mots, enfin, au sens invariable, il est impossible, d'établir, entre les hommes, un moyen quelconque de compréhension. « Les mots, écrit Denis de Rougemont, ne peuvent être efficaces que s'ils ont un sens défini. Et ce qui définit ce sens, c'est sa correspondance indiscutable à certaines choses, à certains sentiments, c'est le fait qu'ils engagent nécessairement des actes »<sup>1</sup>.

Il est donc indispensable, avant de construire quoi que ce soit, avant même de dresser un plan d'ensemble, de mettre un peu de clarté dans l'imbroglio actuel. Il s'agit pour cela de redonner aux mots, que le monde civilisé s'était habitué à

considérer comme le moyen inaltérable de l'expression des idées, une définition précise et immuable. Les grandes valeurs de l'humanité, qu'il est nécessaire d'exprimer de façon non équivoque, n'ont plus aucun sens si les mots eux-mêmes employés pour les désigner, ont une signification élastique qui varie d'un pays à l'autre et souvent d'un individu à l'autre.

Pour mettre fin à cette anarchie culturelle qui risque de plonger le monde entier dans l'anarchie pure et simple, il est urgent de faire cesser cet abus de confiance moral auquel se livrent tous ceux qui, à tort et à travers, emploient les termes les plus nobles sans en connaître la signification, même lointaine.

La Parole, a-t-on dit, est le plus beau cadeau que Dieu ait fait à l'homme ; ce serait, à mon sens, rendre service à l'humanité et à la civilisation elle-même que de travailler à la réhabiliter. Il s'agit, en somme, de reconstruire cet édifice merveilleux du langage ; nous en avons tous les matériaux : seulement, ils gisent pêle-mêle dans le chantier de démolition avec les autres ruines morales de la guerre. Il suffit de replacer chacun à sa place pour restaurer ce temple que les bonimenteurs ont démoli. Vouloir aller de l'avant sans cette restauration initiale, c'est tout simplement, pour employer une expression usée mais combien représentative, cependant, vouloir faire tenir une pyramide sur son sommet.

1. Denis de Rougemont — *La Part du Diable* — Brentano's — New-York.

## Liberté et personne humaine

La première valeur à définir, c'est la Liberté, parce que la Liberté est le premier attribut de l'homme, celui sans lequel il lui est impossible de se réaliser pleinement, de donner toute sa mesure, en un mot, d'atteindre sa finalité.

La liberté peut se définir : l'absence de contrainte. C'est évidemment incomplet. Tout comme dans l'ordre scientifique, il faut, dans l'ordre social, admettre une certaine relativité. L'homme, nature bornée, peut tendre vers l'infini. Mais le jour où il l'atteint, il cesse d'être homme pour devenir esprit. Il s'est dématérialisé, il a changé de nature.

Le problème de la liberté ne se pose donc plus alors. Il faut donc aujourd'hui le résoudre en fonction de sa nature actuelle, c'est-à-dire l'examiner à l'échelle de l'homme et, plus précisément, de la société humaine.

L'homme vit en société et que cela lui plaise ou non, il y est condamné. Il devra donc admettre un minimum de restrictions, qui, sans attenter à sa dignité, rendront possible cette vie en société.

L'homme ou plus exactement la personne humaine, avec tout ce que cela implique, doit donc demeurer la valeur centrale en fonction de laquelle il nous faut examiner le problème de la liberté et tous les problèmes qui se rapportent à lui. En d'autres termes, toutes les valeurs humaines doivent donc se calculer en fonction de l'homme et s'exprimer en regard de cette valeur initiale.

Et il ne faudra pas confondre non plus individu et personne. L'individu est une conception incomplète de l'homme qui ne tient compte que du fait matériel ; c'est « la personne ramenée à une seule de ses fonctions » qui en est la moins noble. La personne, par contre, c'est, selon Maritain,

« un univers de nature spirituelle douée de la liberté de choix et constituant pour autant un tout indépendant en face du monde ». Le concept de la personne englobe donc à la fois la partie spirituelle et matérielle de l'homme.

## La liberté à travers les âges

La liberté, comme les autres valeurs humaines, a subi, au cours des âges, une suite d'évolutions qui furent bonnes dans l'ensemble. L'antiquité païenne avait de la liberté une conception bien différente de celle que nous avons aujourd'hui. L'Empire romain, qui a atteint un très haut degré de civilisation, avait pourtant érigé l'esclavage en système. Un homme avait le droit de posséder, à titre de propriété personnelle, autant de ses semblables sur lesquelles on lui reconnaissait le droit de vie et de mort, sans que personne n'eut songé à s'en étonner. C'est précisément, parce que, à cette époque, on n'avait aucune notion de ce concept de la personne humaine qu'a développé le Christianisme. Et le fascisme comme le communisme qui, au nom du Dieu-État, prétendent subordonner la personne aux exigences de la collectivité nationale ou d'une classe, font faire à l'humanité une régression de vingt siècles. Les réclamations du socialisme marxiste s'inspire des mêmes mobiles matérialistes que ceux qui poussaient Spartacus à entraîner ses esclaves à la révolte. Pas plus, dans un cas que dans l'autre, on ne tient compte de mobiles spirituels. Le fascisme et son frère jumeau le communisme sont des mouvements réactionnaires dans la marche en avant de l'homme vers le plein épanouissement de sa liberté.

C'est le Christianisme qui a introduit, dans la société, ce concept de la dignité humaine, de la personne, tout inséparable formé de chair et d'esprit. Un homme

quel qu'il soit, quel que soit son niveau de fortune ou sa couleur, a le droit à la même liberté que son voisin.

C'est en France, qu'on retrouve les premières manifestations populaires en faveur de la liberté. Toute l'histoire de la France, à l'intérieur, est une lutte du peuple pour se faire reconnaître ses libertés contre les privilèges de castes et les contraintes qu'on voulait lui imposer. La France n'a pas attendu la Révolution pour faire l'apprentissage de la liberté. Au temps des Gaulois, déjà, cet amour de la liberté était ancré au cœur de nos ancêtres. Au contact de la Rome chrétienne, ils hiérarchisèrent cette liberté ; et l'anarchie, qui permit la conquête de Jules César, a cédé tranquillement le pas à une plus saine conception des valeurs humaines qui fit de la France, depuis toujours, le pays de l'équilibre et de la saine raison. Fille aînée de l'Église, la France fut aussi l'ancêtre du concept le plus humain de la liberté et aussi l'héritière la plus directe de la civilisation gréco-latine, perfectionnée par le christianisme.

Cette liberté, la France l'a toujours respectée. Le Français l'a toujours eu dans le sang. Jusqu'à Louis XIV, le peuple fit entendre sa voix dans les Conseils de la Nation ; et la Monarchie fut emportée parce qu'elle a cessé de demeurer dans son rôle de coordinatrice des puissances et des forces intérieures de la vie nationale. La Révocation de l'Édit de Nantes fut la première faute magistrale des rois. Elle s'attaquait au principe lui-même de la notion de liberté tout comme les lois d'exception de la IIIe République contre les Catholiques. Le peuple français vivait la liberté et M. Roger Picard a tellement raison d'écrire contre les fumistes qui veulent couper l'histoire de France en deux : « La Révolution fut (donc) un accomplissement et non pas une rupture de nos traditions. Il est aussi absurde de vou-

loir commencer la France à 1789 que de prétendre qu'elle soit en léthargie depuis cette date ».

### La liberté est humaine

En Angleterre, arrivée plus tard à la civilisation occidentale on assiste à ce réveil de la liberté avec Jean-Sans-Terre. Mais ici ce n'est pas le peuple qui réclame la liberté, mais les barons. Ce n'est pas encore une liberté démocratique comme en France, une liberté populaire pour tout dire. Et le coup de main de Cromwell contre la monarchie ne ressemble en rien à la Révolution française. Mère du parlementarisme, comme elle aime à se proclamer, l'Angleterre n'a pas connu de régime véritablement populaire comme en France, par exemple, où les castes et leur privilège ont véritablement disparu avec la Révolution. Je crois que son premier régime véritablement populaire, l'Angleterre le connaîtra qu'après cette guerre-ci avec la disparition de la Chambre des Lords, dernier vestige de la domination de caste.

Puis l'Anglais n'a pas la même conception de la liberté que le Français et que le Latin en général. Jamais par exemple, le Français, ne parlera de la *liberté française*. C'est la liberté tout simplement que les Révolutionnaires apportaient à l'Europe. L'Anglais, lui, parlera de la liberté britannique. Je n'aime pas beaucoup cette liberté qui se nationalise : la liberté est humaine et on la diminue si on la naturalise.

La liberté est une. Et l'on ne peut prétendre gouverner suivant les principes d'une saine liberté — que le libéralisme n'a jamais atteint — si l'on refuse à des minorités des droits qui l'empêcheraient de s'épanouir pleinement.

### Libéralisme et Liberté

Le libéralisme philosophie a toujours

Avec les hommages de

*Coty*

*Poudre de beauté*

« AIR SPUN »

*Fards et rouges à lèvres*

« SUB DEB »

*Parfum « MUGUET »*

*Parfum « PARIS »*

*Cologne « MUGUET »*

# UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



---

THÉOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE — LETTRES —  
SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE — PHARMACIE — SCIENCES SOCIA-  
LES, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES — GÉNIE CIVIL — OPTOMÉTRIE —  
AGRONOMIE — MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE — ENSEI-  
GNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE — MUSIQUE — DESSIN — ART  
MÉNAGER — TOURISME — ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
DES GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.

---

*Pour tous renseignements, s'adresser au*

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

2900, BOULEVARD DU MONT-ROYAL — MONTRÉAL



*Il y aura bientôt  
quatre-vingts ans . . .*



la plus importante compagnie d'assurance-  
vie du Canada était fondée à Montréal.  
La province de Québec a donc été le ber-  
ceau de cette institution, qui apporte au-  
jourd'hui le bien-être et la sécurité à plus  
d'un million d'assurés répartis à travers  
le monde.



SÉCURITÉ ASSURÉE



**SUN LIFE  
OF CANADA**

*Le Pneu  
General*



*-mène loin aux  
bons amis*

**LUDGER GRAVEL & FILS  
Limitée**

3447, Ave du Parc

Harbour 5211\*



*"Une Sweet Cap?"*

Où que les Canadiens se réunissent,  
vous entendez cette invitation à lier  
amitié. Aux Fêtes prochaines, plus  
que jamais auparavant, on l'entendra  
partout où les Canadiens se rencon-  
trent en service actif outre-mer ainsi  
que d'un océan à l'autre, au Canada.

CIGARETTES

**SWEET  
CAPORAL**

*"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"*



AUX DIPLÔMÉS DE  
L'UNIVERSITÉ DE  
MONTRÉAL, NOUS OFFRONS  
NOS MEILLEURS VŒUX  
À L'OCCASION  
DE LA NOËL ET DU  
JOUR DE L'AN.

**TAIT-FAVREAU**  
L. FAVREAU, O.O.D., Président L.TÉE.

ET SES ASSISTANTS .

Bureau du centre : Bureau du nord :  
265 est, Ste-Catherine 6890, rue Saint-Hubert  
Tél. LAncaster 6703 Tél. CALumet 9344

MONTREAL .



*Songez-vous  
à organiser*

UN BAL,  
UN BRIDGE,  
UN BANQUET,  
ou, tout simplement  
UN DEJEUNER  
D'AFFAIRES ?

Adressez-vous à l'HOTEL WINDSOR,  
et vous y trouverez non seulement un ser-  
vice courtois et une cuisine variée, mais  
aussi des salons particuliers qui comptent  
parmi les mieux aménagés et les plus  
agréables de la ville.

Pour plus amples renseignements, télé-  
phonez à la Direction de

L'HÔTEL  
**Windsor**

PLateau 7181

Vous ne sauriez faire un choix plus délicat

LE LIVRE EST LE CADEAU DES GENS DE GOÛT

Livres d'étrennes

Editions de luxe	Beaux Arts, Musique
Belles reliures	Auteurs classiques et modernes
Dictionnaires	Romans nouveaux
Histoire, Biographie	Littérature religieuse
Géographie, Voyages	Auteurs canadiens
Actualité	

CHOIX INCOMPARABLE DE LIVRES  
ET ALBUMS POUR LA JEUNESSE

Librairie **GRANGER FRERES** Ltée

54 ouest, rue Notre-Dame

Montréal

LA. 2171

*(Attention spéciale apportée aux commandes postales)*

FAITES AFFAIRES  
AVEC UNE MAISON  
CANADIENNE-FRANÇAISE

**W.-A. GERVAIS**  
BIJOUTIER

*Nous avons toujours un choix complet de  
Diamants, Montres, Horloges*  
1305, Mont-Royal Est - - Montréal

*Près de Chambord*  
Tél. : AMherst 2403

**WILFRID CLERMONT**  
LIMITÉE

MARCHANDS  
DE  
FOURRURES EXCLUSIVES

1604, rue Saint-Denis Montréal  
Téléphone : LANcaster 2331

Rodolphe Clermont  
Maurice Clermont

**STUDIO DE CULTURE  
PHYSIQUE**

**BAIN TURC - MASSAGE**

Ces traitements remédieront à l'évolution physiologique normale qui commence à dessiner la vieillesse, ce que tout le monde redoute. Les moments qu'on doit y donner ne sont point du temps perdu. Venez nous voir, vous y trouverez des conseils salutaires.

Professeur 3642, rue Henri-Julien  
J.-E. SIMARD (voisin du carré St-Louis)  
Tél. LA. 1563

*Derniers devoirs...*

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

**GEO. VANDELAC Limitée**

Fondée en 1890

G. VANDELAC, Jr. — Alex. Gour  
120 est, rue Rachel, Montréal — BÉ. 1717

**C'EST LE TEMPS DE LIRE  
LE DEVOIR  
DE LE FAIRE LIRE...**

Le « Devoir » fournit les indications les plus précises, les plus abondantes possible sur les événements contemporains. Il donne son avis avec toute franchise.

Lisez le « Devoir » et faites-le lire. 3 sous le no.  
Par la poste, en dehors de Montréal et de sa banlieue, \$6.00 par année. Aux Etats-Unis \$8.00; dans les autres pays, \$10.00.

Adressez toute la correspondance au « Devoir », Service du tirage, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal, Canada.

MARINADES  
CONFITURES  
CONSERVES  
MAYONNAISE



**JJJoubert & Fils**

ST-VINCENT-DE-PAUL, P.Q.

Jean Joubert J. J. Joubert Maurice Joubert

**LA PLOMBERIE NATIONALE Enrg.**

RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS

Service rapide — Jour et nuit

Adélarud Hudon & Fils, prop.

119 ouest, rue ST-VIATEUR

Tél. CRescent 4768

Soir : DO. 7919 - CR. 3646



été incomplet dans sa conception et sa définition de la liberté, parce qu'il est toujours demeuré dans l'abstrait et a négligé précisément de tenir compte de l'important et essentiel facteur qu'est la personne humaine. Le libéralisme va du général au particulier. Il table sur tous les hommes, mais oublie de considérer l'Homme.

Il oublie de considérer la personne. « Il faut, suivant la formule de Robert Aron revenir à l'homme et à la personne » si on veut établir une liberté qui ne soit pas un mythe, une liberté qui ne sera pas « la liberté abstraite, théorique du libéralisme, mais une liberté qui s'appuie sur des réalités humaines, une liberté, fondée en terre et en esprit et qui accepte sans s'y soumettre, mais pour bien les utiliser, toutes les nécessités réelles de la personne humaine et de la société ».

Maritain a raison de considérer l'Église catholique comme la gardienne de la seule et vraie liberté humaine. Et c'est à la suite de la révolte protestante du XVII<sup>e</sup> siècle que la liberté a perdu dans le monde, pendant si longtemps, sa réelle et unique signification. Seulement, la Réforme n'a pas eu de prise partout. Si elle a fait quelques ravages en France, elle n'a pu la toucher dans ses couches les plus profondes comme elle le fit en Allemagne et en Angleterre. Elle s'est heurtée à la logique et au bon sens français et latin en général. Les peuples descendant en ligne droite de la vieille civilisation rationnelle d'Athènes et de Rome ne se sont pas laissés contaminer par le romantisme protestant. La France et la Latinité sont demeurées catholiques et gardiennes de la plus pure tradition d'humanisme.

Vaincue en France, la Réforme toutefois est revenue à la charge. Les encyclopédistes, formés par les loges maçonniques de rite écossais, ancêtre de la franc-maçon-

nerie mondiale, ont diffusé en France, cet esprit du protestantisme qui a sapé la monarchie, mais n'a pu venir à bout des traditions catholiques de la grande masse française.

## Liberté et Tolérance

La Réforme a donc apporté une déviation au concept de la liberté. Le catholicisme a toujours, parallèlement à la liberté, tenu compte de l'égalité. On ne peut concevoir de liberté totale, entière et complète, sans Égalité. L'Égalité introduit le concept de la Justice dans la définition et l'application de la liberté, aspect que le protestantisme ignore, sans toutefois le rejeter.

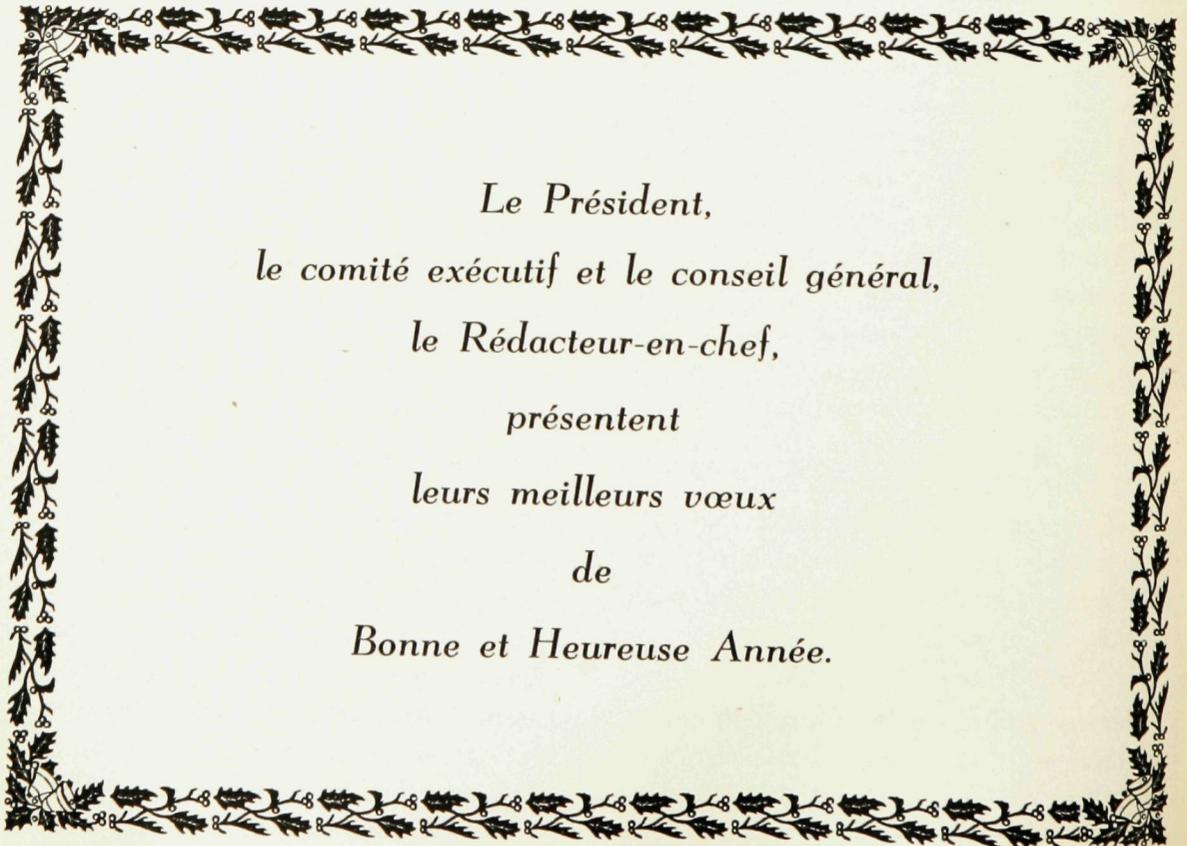
L'Anglo-saxon, qui s'inspire généralement de la philosophie protestante, s'il a accordé la liberté aux peuples qu'il a colonisés ne lui a pas toujours accordé l'égalité. C'est pourquoi lors de la conquête de l'Amérique, les Latins catholiques en se comportant comme ils le firent, n'ont pas vu se dresser devant eux le problème de race, véritable épine au flanc des États-Unis. C'est la raison pour laquelle blancs et indiens, en Amérique latine, se sont fondus en un seul peuple et que, au nord du Rio Grande, on continue à isoler les noirs comme des pestiférés dans des locaux étiquetés « Colored ». C'est la raison pour laquelle la France nomme des indigènes noirs gouverneur de ses colonies et que le Canada possède encore un gouverneur importé des Îles, bien que nous soyons de race blanche et théoriquement indépendants. C'est la raison pour laquelle le Québec accorde la plus entière liberté à sa minorité protestante et anglaise et que les provinces « sœurs » refusent à leurs minorités les droits et surtout les moyens pécuniaires de se faire éduquer selon leur langue ou leurs croyances. C'est la raison pour laquelle on a le

droit, à Hyde Park, juché sur une boîte à savon, de dire tout ce que l'on veut, mais qu'en Angleterre, par contre, les Catholiques sont encore soumis à des lois d'exception.

Et l'on pourrait multiplier les exemples. Exemples qui montrent tout simplement que les protestants prennent la tolérance pour la liberté et que les droits qu'ils accordent à ceux qui ne leur sont pas assimilés ils les considèrent comme des preuves de magnanimité de leur part et nullement comme un droit intrinsèque et inhérent à la nature humaine. Et pourtant, on

nous a toujours représenté la Réforme comme un assaut des forces de la liberté contre l'omnipotence et le sectarisme catholiques !... Les faits ne répondent pas toujours aux formules. Il suffit de comparer la liberté en action, si je puis dire, chez les peuples demeurés fidèles à Rome et chez les autres, pour constater que l'unanimité n'est pas encore faite sur le concept que l'on se fait de l'attribut par excellence qui distingue l'homme des êtres inférieurs de la Création.

Nous y reviendrons peut-être dans un autre article.



*Le Président,  
le comité exécutif et le conseil général,  
le Rédacteur-en-chef,  
présentent  
leurs meilleurs vœux  
de  
Bonne et Heureuse Année.*

## INDICATIONS

Rex DESMARCHAIS

Je disais à un ami, ces jours derniers : « Je viens de terminer le texte définitif de mon prochain roman. J'ai jeté sur un bloc-notes quelques réflexions en marge de mon travail de refonte et de correction. Je me demande si je devrais les publier. » Mon ami leva les épaules et demanda sur un ton légèrement sarcastique : « Ces réflexions offrent-elles vraiment un intérêt public ? Est-il urgent de les répandre ? Créer et publier l'œuvre ne suffit-il pas ? Faut-il encore l'emmitoufler de gloses intempérantes, de commentaires infinis, d'explications fastidieuses ? Ne vaut-il pas mieux la lancer comme la bouteille à la mer ? La recueille et en comprend le message qui pourra ! »

Ces objections me touchent parce que je me les suis longtemps formulées à moi-même avant de les entendre d'une bouche amicale. J'ai cru (avec des moments de doute dans ma croyance) que l'œuvre se suffisait à elle-même, devait être pure de toute adjonction étrangère, se présenter dans un espace nu où elle brillerait de sa seule beauté (si beauté il y avait) : les

ornements et les atours dont on la pare ne servent qu'à la déguiser et à l'amoindrir, me disais-je. C'était à une époque de ma vie intellectuelle où les préfaces et les postfaces me crispaient. Ce genre d'écrits qui prétend éclairer l'œuvre, y ajouter quelque chose ne réussit qu'à l'empâter. Je n'admettais la préface que dans deux cas : un écrivain célèbre lance le livre d'un écrivain inconnu qu'il juge digne de cet encouragement et de cette marque d'estime fraternel ; ou bien, au seuil d'une édition de luxe d'une œuvre classique, un érudit retrace l'histoire de cette œuvre. Ainsi, François Mauriac a lancé, un jour, un jeune écrivain de talent, Bernard Barbey, en préfaçant le roman de celui-ci, *La Maladère* ; Anatole France a fait précéder de considérations charmantes une belle édition de *Manon Lescaut*. Ces genres de préfaces m'ont toujours paru admissibles. Mais que le poète ou le romancier ou le dramaturge se fasse son propre préfacier et, en quelque sorte son apologiste, pour tenter d'expliquer, de justifier, d'embellir son ouvrage que nous lirons dans un instant, cela est non seulement inutile mais nous agace, retarde

notre plaisir et souvent nous prévient contre l'ouvrage au lieu de nous disposer pour lui. Je ne citerai comme exemple que l'oiseuse préface du *Disciple* de Bourget. Ce roman de Bourget peut encore supporter la lecture mais sa préface est devenue parfaitement illisible. En général, les préfaces vieillissent vite et un écrivain, soucieux de sa survie possible, ne devrait pas accrocher pareil boulet à son ouvrage. S'il s'efforce tellement de montrer que son livre a de la valeur et vit, c'est peut-être qu'il en doute. Quant à la postface, plus rare que sa sœur de la façade, elle n'est pas moins vaine : l'ouvrage nous a plu ou déplu, paru excellent ou médiocre, les prétendus éclaircissements après coup de l'auteur ne modifieront guère nos impressions et notre jugement.

La préface (ou la postface) que je nommerais préface-plaidoyer pour bien illustrer ma pensée dessert l'œuvre plus qu'elle ne la sert. Je ne sais quel humoriste disait que s'il avait un billet confidentiel à cacher, il le glisserait entre les pages d'une préface et serait bien tranquille. Il est vrai que les écrivains d'aujourd'hui se contentent de préfaces d'une page, d'une demie ou d'un quart de page. Un écrivain de chez nous, en mal d'un record de sobriété, la réduisit à une demi-ligne :

*L'auteur n'a jamais écrit de roman.*

« Ça se voit assez ! » me dit paisiblement un ami en me rendant ce roman que je lui avais prêté. Je me fis la réflexion que longue ou brève, de six cents ou de six mots, la préface-apologie n'échappe guère au ridicule. Il n'est rien de plus insupportable que de vanter ses enfants si ce n'est de prier autrui de le faire. Nos enfants, nous les aimons bien, nous les chérissons, c'est humain et, justement, ce qui fait la force de notre amour pour eux, ce qui le concentre, c'est *la pudeur*.

Je n'ai pas besoin d'écrire une préface courte ou étendue pour faire comprendre aux gens que j'aime beaucoup ma fillette Michèle et la trouve unique entre toutes les fillettes. Les gens comprennent ça, l'admettent pourvu que je ne leur déclare pas, en la leur montrant avec une bouffée de grotesque vanité :

*Le père n'avait jamais fait d'enfant.*

\* \* \*

J'attaque sans ménagement une forme particulière de préface : c'est que j'aime l'œuvre dans sa pureté, dans sa nudité. Qu'on ne la comprime pas ! Qu'on lui laisse du champ, de l'air ! Si l'auteur la croit vivante et belle, qu'il ne plaide pas d'avance pour elle, qu'il lui fasse confiance : elle s'imposera par elle-même à notre approbation et à notre admiration. Plutôt que d'essayer de louer son œuvre, il serait beaucoup plus intéressant qu'il nous expliquât, dans la mesure où il en est capable, *comment* il l'a construite par son vouloir délibéré et surtout, *comment* elle s'est faite en lui à son insu. Il y a, en effet, dans l'œuvre la part que nous y mettons consciemment et la part qui nous est donnée ; en d'autres termes, la part de l'intelligence et de la volonté et la part de l'inspiration.

Que s'est-il passé, par exemple, dans le cerveau d'un romancier au moment où il écrivait son roman, tel chapitre, telle page, tel paragraphe de son roman ? Ce trait qu'il rapporte et qui nous paraît si heureusement choisi, admirable, a-t-il été vraiment *choisi* par le romancier ou bien l'a-t-il reçu gratuitement du ciel ? On pourrait se poser les mêmes questions devant l'œuvre d'un peintre, d'un sculpteur, la découverte d'un savant. Tout travail (qui n'est pas pure routine ou tâche mécanique) comporte sa part d'intelligence

et de volonté complétée par sa part d'inspiration, de don gratuit.

Nous touchons ici au domaine mystérieux et assez peu exploré des opérations de l'esprit dans le travail de création et de découverte. Décrire ces opérations n'est pas facile ! L'esprit opère, crée, découvre et, durant le temps qu'il agit il ne peut guère se contempler lui-même, se regarder agir. S'il essaye de trop se regarder agir, il risque d'être paralysé dans son action, de devenir stérile. À certains moments, il m'est arrivé de répondre à des gens qui s'approchaient de ma table de travail, lorsque j'étais en train d'écrire : « Ne me dérangez pas. Je suis dans le feu de l'inspiration. » Ils s'éloignaient sans bruit et j'ai parfois surpris sur leurs lèvres un léger sourire... d'indulgence, de vague pitié. Pourtant, je ne leur avais ni menti ni joué la comédie. J'étais réellement dans un moment d'enthousiasme, dans une brève période d'état de grâce : les mots justes, les images heureuses me venaient, les idées se déroulaient sans effort et s'enchaînaient facilement. À d'autres moments, je me trouvais seul devant ma table de travail, personne ne me dérangeait, la page blanche ou à peine commencée s'étalait sur mon buvard. Mais, dans ces conditions extérieures idéales, pourtant, les mots, les idées refusaient obstinément de répondre à mon appel : heures de stérilité, période d'état de disgrâce. Or, je remarque que les périodes de fécondité et les périodes de stérilité ne correspondent pas du tout à mon état de santé. Il y a des jours où je suis très bien portant et absolument incapable d'écrire une page cohérente, convenable ; par contre, d'autres jours où ma santé est misérable, je sens le démon littéraire m'animer, me pousser, me souffler mes moins mauvaises pages. Les gens à courte vue parleront peut-être ici de discipline, me conseilleront de me soumettre à une sévère discipline de travail. Discipline ? Oui, ils ont

raison. C'est précisément une discipline que je cherche. Mais pas leur discipline superficielle qu'ils me conseillent, que je connais fort bien et qui ne vaut rien. Se mettre à sa table de travail à des heures régulières en se pliant, par ailleurs, à une bonne hygiène, c'est le rudiment de l'art. Beaucoup d'imbéciles font ainsi chaque jour et ne produisent rien de remarquable. Ils ont bon pied, bon œil, la digestion heureuse et ils accomplissent leur travail routinier avec un automatisme inébranlable. L'humanité n'a pas à compter trop sur eux si elle rêve de progrès.

Pour l'artiste (je parle du créateur) et pour le savant (il s'agit du chercheur, du découvreur), il n'y a qu'une discipline qui serait vraiment féconde, intéressante : celle qui permettrait de maîtriser, d'ordonner les opérations de l'esprit. Cette discipline n'existe pas, ne saurait exister aussi longtemps qu'on ne connaîtra pas à quelles lois mystérieuses obéissent ces opérations. Aujourd'hui, nous ne les connaissons aucunement. Devant un chef-d'œuvre de l'art ou une grande découverte scientifique, on demeure béat, pantelant. Et l'auteur n'est pas le moins ébaubi. Il constate que *cela* est sorti de sa tête, de ses mains. Mais si on lui demande (s'il se demande) comment la merveille s'est faite en lui, quelles opérations profondes ont permis sa genèse, sa croissance, son épanouissement, il demeure pantois, il bafouille de vagues et manifestement insuffisantes explications, il lève les épaules et, finalement, invoque le hasard, ce mot qui cache toutes les dérobades et toutes les défaites.

Certains mots, certaines expressions qu'il emploie volontiers montrent bien que l'homme a peur de s'aventurer dans l'exploration des opérations de l'esprit, qu'il préfère tourner le dos et se contenter de mots, de formules commodes qui

n'expliquent, ne signifient rien. On parle de *hasard*, d'*inspiration*, de *chance*, d'*état de grâce*, d'*enthousiasme créateur*, de *miracle*, etc., etc. ; on dit *l'inexprimable*, *l'ineffable*, *le je ne sais quoi*, *l'étincelle*, *l'illumination*, etc., etc. ; on évoque *l'incompréhensible*, *l'inconnu*, *l'inconnaissable*, *l'impossible*. Retranché derrière ces mots et ces expressions, on se croit quitte de tout effort, on estime qu'il serait vain d'essayer d'élucider, de glisser une lame de clarté dans les opaques ténèbres où s'accomplissent les opérations de l'esprit qui crée et qui découvre. À quoi bon s'acharner contre l'impossible ? Mais est-on bien sûr qu'il s'agit de l'impossible ? On nomme souvent impossible le possible qu'on n'a pas le courage de conquérir ; on désigne souvent comme inconnaissable un inconnu auquel on craint de s'attaquer. Il n'y a aucun mal à s'attaquer à un problème, même s'il *paraît* insoluble. Il *paraît*. L'est-il ? L'unique façon de s'en rendre compte, c'est encore de le creuser. Que risque-t-on, en fin de compte ? De ne pas trouver la solution. Et peut-être découvrira-t-on, au cours de recherches, un fragment, une parcelle de solution, ce qui est déjà quelque chose.

\* \* \*

De toutes les explorations permises à l'homme, la plus importante, celle qui apporterait les résultats les plus désirables si on pouvait la pousser à fond, c'est bien l'exploration des opérations de l'esprit. Elles sont régies par des lois inconnues que nous rassemblons, en général, sous le mot *hasard*. Que ce soit le hasard qui nous livre le meilleur de nos œuvres et de nos découvertes, cela n'est guère très glorieux pour l'homme, cela signifie pour lui une terrible défaite, en réalité, la seule défaite qui compte. Qu'on y songe : il s'enorgueillit de ses œuvres d'art et de

ses découvertes scientifiques mais, dans la mesure où il est sincère, il doit avouer qu'il les a reçues (en grande partie, du moins) du dehors, qu'elles sont tombées en son esprit, il ne sait comment et venant il ne sait d'où. En d'autres termes, ce n'est guère de sa faute s'il a écrit un magnifique poème ou fait une découverte intéressante. La chose s'est produite, il ne sait ni pourquoi ni comment. Elle aurait pu ne pas se produire ou se produire tout différemment. « L'Esprit souffle où il veut », dit-on. Ne pourrait-on pas voir un peu (essayer en tout cas) d'où il souffle, mesurer son intensité, déterminer quelque peu les conditions qu'il exige pour souffler ? Il ne s'agit aucunement de trouver une discipline qui donnerait du talent, du génie à volonté, qui fournirait des recettes infaillibles pour réaliser des chefs-d'œuvre ou faire, à son gré, des découvertes. Il est très probable que l'homme ne connaîtra jamais suffisamment ses ressources spirituelles, les lois de son propre esprit, pour découvrir cette discipline et posséder de telles recettes. Sans doute ne cessera-t-il jamais d'être obligé, pour expliquer ses œuvres ou ses découvertes, de recourir au dieu hasard, au démon de l'inspiration, au souffle de l'Esprit. Mais, plus modestement, il ne lui est pas interdit d'étudier les opérations de son esprit, de s'observer au sein même du travail de création et de recherche. Si ce jeu le paralyse, nuit à la création et à la recherche, il peut, du moins, revenir par le souvenir sur ce qui s'est passé en lui durant le temps que son esprit créait ou cherchait.

\* \* \*

Que l'œuvre paraisse ! Que la découverte se réalise ! « C'est tout et c'est assez ! », diront beaucoup de gens avec Valdemar Henningsen, un des personna-

ges de la *Chronique des Pasquier*. Eh bien, non ! Ce n'est pas tout, ce n'est pas assez. L'homme ne saurait se contenter de ce résultat qui est à peu près semblable à celui du pommier qui produit ses pommes. Certes, il ne s'agit de mépriser ni l'œuvre ni la découverte : elles existent en elles-mêmes, elles ont leur beauté, leur valeur. Mais, filles de l'intelligence, celle-ci ne leur est-elle pas supérieure ? N'est-ce pas elle surtout qu'il importerait de comprendre et d'admirer ? C'est par son esprit que l'homme règne sur la nature et surpasse en dignité tout ce qui est dans la nature. Au fond, il n'y a pas d'aventure plus passionnante ni d'exploration plus belle que d'avancer un peu dans les régions inconnues de l'esprit, de soulever un coin du voile, d'entrevoir furtivement les prodigieuses opérations qui se font là. L'explorateur s'enfonce vraiment dans une mer de ténèbres mais de ténèbres traversées de lueurs extraordinaires. L'astronome, perdu dans ses galaxies, découvre moins de mondes merveilleux et étonnants. Le poète qui écrit son poème et vient de trouver une belle image devrait s'arrêter et se demander comment elle lui est venue. *L'inspiration* ? Justement, cette réponse est mauvaise parce qu'elle est trop facile. La belle image ne flottait pas dans l'air et n'a pas été prise au piège de l'imagination. Elle s'est formée, dans la tête du poète, elle est due à la rencontre brusque, au choc subit de plusieurs souvenirs de divers ordres qui sommeillaient en lui et qui, soudainement, se sont éveillés, se sont rencontrés, choqués, combinés de façon à produire cette image. Ces souvenirs endormis et éveillés, le poète, s'il faisait l'effort nécessaire, pourrait les retrouver un à un, découvrir, peut-être, comment ils se sont combinés pour donner naissance à l'image. Et si ces souvenirs ont été rappelés soudain du fond perdu de la mémoire, ce n'est ni le fruit du hasard ni le résultat d'un souffle

mystérieux du dehors. C'est en vertu d'une secrète logique, c'est en raison d'un certain état d'âme où se trouvait le poète ; c'est en raison du regard qu'il a jeté sur le décor qui l'entourait. Il y a en nous d'immenses réserves de souvenirs confus, que notre conscience ignore et qui, pourtant, *existent en nous*. L'esprit les tire de l'inconscient, les mêle et les dispose à son gré pour en extraire la fabrication des idées, des images. Pour chacun de nous, ces souvenirs répondent à l'appel de certains mots que nous pensons, prononçons, écrivons. Ainsi, moi, je ne puis plus jamais écrire *bleu* ou *azur* sans qu'apparaissent aussitôt sur l'écran de ma mémoire deux grandes prunelles de lumière derrière leur grille de cils d'or. Trait par trait, un visage se recompose autour de ces prunelles : le front, les joues, le sourire doux et un peu moqueur des lèvres ; puis, c'est tout le corps qui se dessine ; enfin, c'est le paysage ensoleillé d'une chaude après-midi d'été qui se précise : voici la rue, les façades des maisons, le feuillage d'un vert lourd des arbres. Il y a bien des années que ces prunelles n'ont plus lui pour moi, que cette après-midi de soleil est morte. Pourtant, les seuls mots *bleu* ou *azur* les ressuscitent avec une intensité violente. En l'espace d'une seconde, sous la touche de ces mots magiques, le tableau apparaît avec ses moindres détails. Habituellement, je n'y songe pas, j'ignore qu'il est en moi. Mais si je m'installe à ma table de travail, si j'ai à décrire un personnage de femme que je veux beau et émouvant, aussitôt les mots *bleu* et *azur* surgissent à mon esprit avec le paysage particulier qu'ils ont le don d'évoquer pour moi. Pour la composition de mon personnage de femme, mon esprit choisit les matériaux les plus divers dans mes souvenirs et les agence dans l'ordre qu'il veut. Mais il est sûr qu'il choisit toujours quelque chose, un ou plusieurs traits de la jeune fille aux prunelles azurées qui fut

le rêve de mon adolescence. L'esprit emploie, pour ses créations et pour ses découvertes, toutes les réserves précieuses que disposent devant lui ses servantes et ses serviteurs : la mémoire, la sensibilité, l'imagination, le cœur, les sens. L'intelligence guide, éclaire le choix et la volonté le confirme.

Je n'ai signalé l'opération particulière que déterminent deux mots en mon esprit qu'à titre de modeste indication. Je crois qu'il importe de dégager, de fixer un grand nombre d'indications analogues, de toujours réfléchir le plus profondément qu'on peut sur sa création ou sa découverte, d'essayer de voir comment elle a pu se faire, pourquoi elle s'est faite. L'idéal serait de comprendre comment nous accomplissons la chose, comment elle s'accomplit au moment même, au fur et à mesure de son accomplissement. C'est presque irréalisable, malheureusement ; c'est au moins très dangereux pour la création, pour la recherche et la découverte, l'esprit dépensant une partie de sa force à se regarder agir plutôt qu'à agir. Mais il reste possible de retracer par la mémoire et le souvenir une partie des opérations auxquelles s'est livré notre esprit.

\* \* \*

Je suis de ces hommes qui ne prendront jamais leur parti que notre esprit, qui comprend tout ce que nous comprenons et qui est notre unique instrument de compréhension, ne se comprenne pas lui-même et demeure aveugle sur ses propres opérations. Il est possible que je m'engage dans une impasse, dans un cul-de-sac. On me dit avec un haussement d'épaules : « Avez-vous la prétention de comprendre l'incompréhensible, de connaître l'inconnaissable, d'éclaircir le mystère, de détruire l'inspiration ? » Oh !

mes prétentions ne sont pas telles et, à vrai dire, je n'ai aucune prétention. Je pense seulement qu'il n'est peut-être pas défendu et impossible d'agrandir un peu (ne serait-ce que très peu) le champ lumineux de la conscience, d'apprendre à l'esprit à se connaître un peu plus, un peu mieux lui-même. C'est là la connaissance la plus haute à laquelle on puisse atteindre, le domaine inconnu qui mérite, par excellence, d'être exploré. À celui qui découvrirait les lois qui président aux opérations de l'esprit, le monde devrait plus de reconnaissance qu'à Christophe Colomb. Qu'est-ce qu'un continent nouveau en regard de l'esprit humain ?

\* \* \*

Le romancier psychologue, l'essayiste et le biologiste, en raison de leur fonction qui est d'étudier l'homme intérieur et de scruter les phénomènes de la vie, sont plus directement portés que les autres hommes à observer les opérations de l'esprit. C'est sur son propre esprit que chacun peut surtout pratiquer ces observations : chacun peut dire comment il croit que les choses se sont passées en lui et pourquoi elles se sont passées ainsi pendant qu'il créait ou poursuivait ses recherches. Ces révélations, dans la mesure où elles sont sincères et perspicaces, si elles n'expliquent pas les lois des opérations de l'esprit, insinuent toutefois quelques lueurs dans les ténèbres de ces opérations et peuvent en laisser pressentir les lois. Des lueurs, c'est peu mais c'est un commencement et c'est beaucoup. L'homme n'entame que petit à petit son mystère : il ne le dévore pas mais le ronge imperceptiblement ; si lente que soit la marche de la connaissance, elle ne cesse pas, cependant.

J'aime beaucoup les poèmes de Valéry. Mais je mets bien au-dessus de ses poèmes

un ouvrage comme *Monsieur Teste* et certaines pages de *Mélanges* où Valéry regarde fonctionner son propre esprit et s'efforce d'en suivre les opérations dans le travail créateur. L'homme qui se hasarde dans les régions ténébreuses de l'esprit hésite, tâtonne, recule, avance, s'égare,

essaye une piste, puis une autre, puis une troisième : il risque de se perdre ; il n'a pour l'éclairer et le guider que la blême et incertaine phosphorescence des mots. Les mots sont le seul instrument qui permet de percer le mystère de l'esprit et de fixer les conquêtes nouvelles de la connaissance.

---

Le peuple, avant la culture, a les proverbes qui sont déjà dangereux, parce que l'on ne croit pas tout à fait que c'est de la pensée. Certains intellectuels, après la fausse culture, ont les formules qui sont grossières comme les proverbes, et qui sont tout à fait dangereuses, parce que l'on croit tout à fait que c'est de la pensée.

PÉGUY

---

## LA LIBÉRATION DE LA GRÈCE

La résistance allemande s'est à tel point affermie sur le front occidental (Hollande — ligne Siegfried — Lorraine) et méridional (Italie) que la progression alliée a été relativement lente. Cependant on ne saurait assez souligner l'importance de la libération des bouches de l'Escaut qui s'accomplit grâce à la valeur des troupes canadiennes. Elle s'est réalisée au prix de gros efforts en présence d'un ennemi décidé à empêcher coûte que coûte la chute du port d'Anvers entre les mains des Alliés pour qui il deviendra une précieuse base de ravitaillement destinée à faciliter l'offensive sur la ligne Siegfried, relativement proche.

Autre fait important — de nature politique celui-là — la reconnaissance officielle du Gouvernement provisoire institué en France par le Général de Gaulle. Cette mesure affermira son prestige et son autorité pour rétablir l'ordre dans un pays cruellement opprimé et désorganisé par l'occupation allemande.

Sur le front oriental, dans la région nord, l'armée russe se heurte, elle aussi, à une opposition acharnée un peu au delà de la frontière de la Prusse orientale, tandis que d'autres de ses troupes s'emploient à liquider les contingents allemands demeurés en Lettonie, malgré la chute de Riga.

Dans le secteur polonais, rien de très intéressant à signaler. Au contraire, les troupes soviétiques ont réalisé de rapides progrès en Yougoslavie, où Belgrade a été enlevée, et en Hongrie où Budapest est déjà sérieusement menacée. Dernière alliée demeurant bien malgré elle fidèle à l'alliance nazie, la Hongrie est en fort mauvaise posture.

Enfin dans le Pacifique, la marine des États-Unis a remporté une victoire navale d'importance et réussi à opérer sur une des îles des Philippines un débarquement appelé à de considérables développements.

\*  
\* \*

Mais c'est sur la libération de la Grèce que nous voudrions, ce mois-ci, appeler l'attention.

Pendant un siècle, les Grecs ont peiné pour rassembler peu à peu les terres qui étaient leurs. Ils ont dans cette tâche fait preuve, tant d'opiniâtreté que d'un splendide esprit de solidarité nationale.

La Grèce, telle que ses frontières avaient été délimitées lorsque son indépendance fut reconnue en 1829, après six années d'insurrection, était un bien petit pays. L'héroïsme de tout un peuple, le sacrifice de lord Byron à Missolonghi, la campagne du Général Fabvier, la bataille navale de Navarin enfin, n'avaient guère réussi qu'à libérer du joug turc une ébauche de Grèce limitée par la ligne Arta-Volo, soit le Péloponèse, l'Attique, la Béotie et quelques îles, dont celle d'Eubée. Mais bien des terres hellènes manquaient à l'appel.

À force de patience, elles sont venues peu à peu se joindre au noyau primitif. Il fallut attendre longtemps pour obtenir, en 1864, les îles Ioniennes, parmi lesquelles Corfou, la perle de ces parages, puis, en 1881, l'Épire et la Thessalie. En 1897, une guerre malheureuse avec la Turquie retardait l'union officielle de la Crète, mais l'île, patrie du grand Vénizelos, était si profondément grecque que cette union se faisait aussitôt sous une forme voilée.

Puis ce furent les guerres balkaniques de 1912 et 1913 qui valurent à la Grèce le sud de la Macédoine, le grand port de Salonique et une bonne partie de la Thrace.

Vers la fin de la guerre de 1914, après des vicissitudes dont son Roi était la cause ; la Grèce prit part à la victoire alliée. Elle eut alors des rêves de grandeur. Constantinople, dont une partie de la population est grecque, se pavait d'énormes drapeaux helléniques après l'armistice. Et puis la côte d'Asie-Mineure, dont Smyrne est le centre, n'avait-elle pas été le berceau de l'hellénisme et la patrie d'Homère ? Comme l'Empire Ottoman, abattu, semblait divisé, Athènes, encouragée par le traité de Sèvres, pensa que le moment était venu de réaliser la grande Grèce. Le réveil fut cruel. Le nouveau héros national turc, Mustapha Kémal, mit les envahisseurs en déroute en Asie-Mineure et commença lui-même à menacer la Thrace.

La Grèce fit alors preuve d'une sagesse rare. Renonçant à ses ambitions reconnues démesurées, elle se mit à réaliser une grande Grèce, non en annexant de nouveaux territoires, mais en absorbant les populations helléniques d'Asie-Mineure échangées contre les populations turques restées en Thrace. Cet apport d'un million et demi de citoyens de même race, tous animés d'un ardent patriotisme, donna au pays un essor nouveau.

Le Cabinet d'Athènes se rendit en outre compte que tout différend étant liquidé avec l'ancien ennemi héréditaire, il y avait lieu de vivre désormais avec lui en bonne intelligence. Il conclut avec la Turquie un accord, loyalement respecté de part et d'autre, qui a été l'amorce de la pacification dans les Balkans. Ce rapprochement s'est bientôt étendu à l'autre voisin, la Yougoslavie, puis à la Roumanie pour constituer l'Entente balkanique dont la Bulgarie, seul élément de trouble dans la région, refusait obstinément de faire partie pour ne pas renoncer à ses projets de revanche.

La Grèce était donc un pays pacifique et en plein développement, grâce au génie commercial de ses habitants et à leur vocation maritime favorisée par le semis d'îles qui constitue une bonne partie de leur pays. Sans doute se manifestait dans le gouvernement une certaine instabilité due à des divergences

politiques, mais c'était là la rançon de l'esprit subtil et du goût de la discussion qui caractérisent les Grecs, affaire d'ordre purement intérieur d'ailleurs, qui ne débordait pas les frontières.

Quand la guerre éclata, le Cabinet d'Athènes était bien décidé à pratiquer une politique de paix en veillant à la défense de ses intérêts. Mais il comptait sans les ambitions d'un voisin bouffi d'orgueil. Obsédé par les souvenirs de la Rome antique, dont ce « César de Carnaval » se croyait le successeur, Mussolini rêvait de faire de la Méditerranée, « mare nostrum », un lac italien. Déjà le jour de Pâques 1938, il avait bombardé l'Albanie pour occuper la côte est de l'Adriatique ; déjà en mai 1940, voyant la France à terre, il l'avait poignardée dans le dos. C'est ainsi qu'il traitait sa « Soeur latine » pour s'emparer de Nice, de la Savoie, de la Corse, ces « terres irrédentes italiennes ! »

Mis en appétit, le 28 octobre 1940, à trois heures du matin, le Dictateur faisait présenter par son Ministre à Athènes un ultimatum qui est une des pages les plus honteuses que puissent conserver des archives diplomatiques. En présence des « violations de neutralité » commises par la Grèce, le Gouvernement de Rome exigeait, pour « assurer sa sécurité », le droit d'occuper certains points stratégiques en avertissant que ses troupes commenceraient à franchir la frontière dès six heures du matin !

On connaît la fière réponse du Gouvernement d'Athènes et celle de la nation grecque tout entière, décidée à résister. Et ce qui devait être la promenade militaire d'une puissante armée conquérant un petit peuple, devint la honteuse déroute des fanfarons de Mussolini. Partout durant l'hiver de 1940, ceux-ci se firent battre par les palikares et les evzones farouchement surgis de tous les coins du sol. La débâcle fut telle que le glorieux spadassin se vit obligé au printemps d'implorer le secours de son confrère allemand.

Des divisions motorisées se mirent en branle, écrasant sous leur poids des patriotes déjà affaiblis par une longue résistance. Des nuées de parachutistes, pour la première fois employés d'une façon massive, descendirent sur la Crète, devançant les Britanniques. La

poigne nazie étrangla le pays, sans cependant parvenir à comprimer le souffle de la Nation.

Le sol de la Grèce se prête merveilleusement à une guerre de guérilla : un terrain rocailleux souvent aride, des montagnes escarpées, des défilés, une poussière d'îles enfin de toutes les grandeurs. Encore fallait-il des soldats pour la défendre. La Grèce les a trouvés parmi une race sobre et endurante se contentant de quelques olives et de poisson, une race fière habituée depuis des siècles à faire le coup de feu en comitadjis contre les Turcs, puis les Bulgares. Bientôt, plus de 30,000 combattants s'organisaient sous la conduite d'anciens officiers et pratiquaient une multitude d'actes de sabotage pour paralyser l'action de l'ennemi. En même temps, la flotte hellénique, qui avait pu gagner la mer, apportait aux Alliés un appréciable renfort de 1,800,000 tonnes de cales.

Pendant trois ans et demi, les Nazis ont soumis la Grèce à un cruel régime. Dans aucun pays, sauf en Pologne, leur étreinte ne s'est abattue avec plus de rigueur. Famine, massacres, incendies, dévastations, tout a été mis en œuvre pour détruire le moral du peuple hellène. En vain. La liste des atrocités allemandes est longue. Certains actes font frémir. Des centaines de milliers de Grecs sont morts d'inanition à tel point que les « conquérants » ont dû consentir à des envois de nourriture pour ne pas encourir l'opprobre d'avoir exterminé une race. Ces envois provenaient en majorité du Canada.

Comme si le sort infligé à cet infortuné peuple ne suffisait pas, il a eu encore à affronter dans le nord la vengeance des Bulgares. À l'ombre de leurs protecteurs allemands, ceux-ci se sont dépêchés d'occuper en Macédoine et en Thrace les territoires convoités et ils ont soumis à un rigoureux traitement les populations de Florina et de Dedéagatch.

Mais les revers allemands se succédaient. Dans le courant de cet été, l'armée soviétique libérait la Roumanie, imposait un armistice à la Bulgarie et, rejoignant les patriotes Serbes, poussait une vigoureuse pointe vers Belgrade. Menacées de voir leur retraite coupée par cette rapide avance, les divisions nazies ont commencé, vers le début de septembre, l'évacuation d'un pays qu'elles avaient si longtemps tenu sous leur botte.

Afin de venir en aide à des contrées qui avaient tant souffert et, en même temps de garder la maîtrise de la Méditerranée, les Britanniques se sont hâtés d'envoyer des troupes à leur secours. Les premières sont arrivées vers Patras, à l'extrémité ouest du Péloponèse, aux premiers jours d'octobre. Ne rencontrant que la résistance de quelques arrière-gardes, elles ont avancé rapidement avec l'aide des patriotes grecs. Puis d'importantes unités navales sont apparues quelques jours après devant le Pirée : Athènes était enfin libérée. Et peu à peu, la Thessalie, l'Épire, la Macédoine et enfin le grand port de Salonique étaient nettoyés de la présence des forces nazies. Mais se posait la question des territoires occupés par les Bulgares. Prétextant leur tardive volte-face et l'appui qu'ils fournissaient désormais aux Alliés contre l'Allemagne, ceux-ci allaient-ils prétendre conserver les territoires qu'ils avaient arrachés à la Grèce ? Dans un de ses discours, Mr. Churchill avait déclaré qu'après les exactions commises par ces « criminels de guerre », la Grande Bretagne n'était nullement disposée à les traiter aussitôt comme des co-belligérants. En effet, aux termes de l'armistice signé le 10 octobre par la Bulgarie avec les trois grands Alliés, américains, britanniques et russes, celle-ci doit évacuer immédiatement tous les territoires que sa précédente alliance avec l'Allemagne lui a permis de dérober aux Grecs comme aux Yougoslaves.

D'ores et déjà, la Grèce est restaurée dans son intégrité nationale. Mais ce n'est pas suffisant. En 1911, lors de la guerre avec la Turquie, l'Italie s'est non seulement emparée de la Tripolitaine, mais elle a occupé « provisoirement » les îles du Dodécanèse, dont Rhodes, appartenant toutes à la Turquie, mais dont la population, comme celle de toutes les îles de la Mer Égée, est exclusivement grecque. Il est temps de mettre fin à ce « provisoire, » et la réunion de cet archipel à sa véritable mère-patrie ne serait qu'une faible réparation du crime commis le 28 octobre 1940.

Il va de soi que l'aide des Nations-Unies qui, au plus fort de ses épreuves n'a jamais fait défaut à la Grèce est destinée à s'intensifier pour ranimer un peuple si affaibli par

les massacres et miné par la famine. D'ailleurs l'U.N.R.A. y a déjà pourvu.

Le mois d'octobre aura donc été celui de la Libération des Hellènes. Désormais le ciel est redevenu bleu au-dessus de l'Acropole et

le monde civilisé, qui doit tout à la Grèce, commence à respirer plus à l'aise depuis qu'il sait que l'antique berceau de sa culture est enfin redevenu libre.

André LIORAN

---

## LA VIE DE LA NATION

Contrairement à l'adage populaire, nous croyons que toute vérité est bonne à dire et qu'il faut féliciter ceux qui ont un franc-parler.

Aussi nous sommes reconnaissants à John W. Fisher, commentateur de Radio-Canada d'avoir lavé Québec de certaines injures qu'on lui distribue trop généreusement pour qu'elles soient toujours méritées. « C'est Toronto et non Montréal ou Québec qui représente le cas difficile dans les villes canadiennes. Les Canadiens français ont une haute idée de la Grande-Bretagne et du régime de vie britannique. Québec servira probablement de barrière contre la tendance du Canadien ordinaire à céder à l'attraction américaine. »

M. Fisher faisait cette déclaration au Commercial Club de Halifax, le 26 octobre dernier.

\*  
\* \*

Le Canada a joué un rôle de premier plan à la conférence internationale de l'aviation civile tenue à Chicago au début du mois de novembre.

La solution des problèmes de la coopération internationale pour le transport par voie aérienne, pourrait préparer la voie à une paix durable. L'attitude prise par le Canada au cours de cette conférence souligne de façon non

équivoque la contribution large de notre pays à l'édification d'un ordre international meilleur. Nous devons être fiers de cette contribution et souhaiter que l'on ne l'oublie pas.

\*  
\* \*

Une nouvelle preuve — éloquente — de notre attachement à la France, de notre désir de la voir se remettre des blessures infligées par le Barbare, a été donnée par la J.E.C. Ce mouvement de Jeunes organisait en avril dernier une campagne de souscription en faveur de l'Œuvre de Fonds de secours aux étudiants victimes de la guerre. \$5,864.45 ont été recueillis dans les écoles et collèges et seront distribués aux étudiants français, prisonniers, internés ou réfugiés de la présente guerre, pour leur procurer des secours d'ordre matériel, culturel et moral.

\*  
\* \*

M. le sénateur Bouchard a entrepris une série de conférences à travers le pays. Trop est trop.

\*  
\* \*

Certains mots sont si lourds de sens que leur seul énoncé suffit à provoquer les passions. Ainsi le mot *corporatisme* qui fait lever, pour quelques-uns, le spectre du fascisme, du sépa-

ratisme, de l'état laurentien, catholique et français.

Dans les provinces anglaises, le corporatisme est considéré comme une doctrine essentiellement canadienne-française au service du nationalisme le plus étroit.

Un chroniqueur du Saturday Night rappelait dernièrement (21 octobre 1944) que le corporatisme a ses doctrinaires anglais que l'on ne peut suspecter de rêveries laurentiennes. L'exposé le plus complet que l'on puisse trouver, au Canada, de cette doctrine — économique et sociale — a paru en 1918 dans un livre intitulé « Industry and Humanity » et

signé W. L. Mackenzie King. Et le 25 août 1944, devant le Canadian Institute on Public Affairs, M. Charles P. McTague, président national de l'Association des conservateurs-progressistes, faisait un nouvel exposé de doctrine.

Sans doute, le point de vue de MM. King et McTague diffèrent quelque peu de celui du professeur Maximilien Caron : « The big bad wolf looks like a different kind of animal when its answer speaks our own language ».

Erreur à Québec, vérité au delà...

Jean-Pierre HOULE

---

La justice, la raison, la bonne administration du travail demandent que les intellectuels ne soient ni gouvernants, ni gouvernés.

PÉGUY

---

VILLON PAR LES ROUTES DE FRANCE

Roger DUHAMEL

François de Montcorbier fut un mauvais garçon, un escarpe, un trousseur de jupons et un « coquillard » ; c'est bien connu et personne ne met en doute ses innombrables fredaines, qui l'amènèrent à deux doigts de l'exécution. Il fut aussi, ne l'oublions pas, un merveilleux poète français, le plus grand de son siècle, un des seuls authentiques dans la longue histoire, si riche, des lettres françaises. Et ceci rachète bien cela. Sa vie fut une triste aventure. Nous regretterions qu'elle ne l'ait pas été, car ce n'est pas beaucoup se tromper que d'estimer que sans les malheurs multiples qui s'abattirent sur le pauvre François, une voix émouvante ferait défaut au chœur des chantres inspirés.

Le poète qui surgit après la guerre de Cent ans n'était pas un personnage vulgaire ; il était pauvre, ce qui n'est pas du tout la même chose. Sa mère était une brave femme de « petite extrace », mais son oncle, Guillaume de Villon, était chapelain à Saint-Benoît-le-Bétourné et il eut à cœur de faire instruire son neveu. François était licencié et maître de la faculté des Arts à sa majorité ; homme d'Université, il s'est toujours réclamé de son titre d' « écolier ». Mais sa volonté était faible et il aimait beaucoup les fillettes faciles

qu'il rencontrait aux tavernes et auxquelles il plaisait par sa mine de petit jeune homme timide et ardent.

Elles furent nombreuses, les femmes de sa vie, et la chronique n'a pas retenu le nom de toutes. Quelques-unes ont vaincu l'oubli : Macée d'Orléans, Denise, Marion la Peautarde, Marion l'Idolle, Jehanne de Bretagne, Rose, qui fut infidèle et dont il souffrit, Catherine de Vausselles, grande dame dont il eut le tort de s'éprendre, la grosse Margot qui nous vaut une ballade de belle venue, et Marthe, femme inaccessible, pour qui il éprouva trop tardivement un sentiment profond. Est-ce pour Marthe qu'il écrira, après les trahisons de Rose :

Mieux m'eust valu avoir esté serchier  
Ailleurs secours : c'eust esté mon onneur.

Pour étouffer son dépit, Villon, comme après lui Ronsard, évoque le moment de la vieillesse de la femme aimée et se console à la pensée qu'un jour viendra où se fanera la splendeur qui le torture :

Viel je seray ; vous laide, sans couleur ;  
Or, beuvez fort, tant que ru peut courir ;  
Ne donnez pas à tous ceste douleur,  
Sans empirer, ung povre secourir.

C'est au souvenir de ses amours passées et vaines que dans la prison de Meung il écrit cette *Ballade des Dames du temps jadis*, un joyau à nul autre comparable :

Dictes moy où, n'en quel pays,  
Est Flora, la belle Romaine,  
Archipiades, ne Thais,  
Qui fut sa cousine germaine ;  
Echo parlant quant bruyt on maine  
Dessus rivièrè ou sus estan,  
Qui beaulté et trop plus qu'humaine.  
Mais où sont les neiges d'antan ?

Où est le très sage Hellois,  
Pour qui fut chastré et puis moyne  
Pierre Esbaillart a Saint Denis ?  
Pour son amour et ceste essoyne.  
Semblablement, où est la royne  
Qui commanda que Buridan  
Fust geté en ung sac en Saine ?  
Mais où sont les neiges d'antan ?

La royne Blanche comme lis  
Qui chantait à voix de seraine,  
Berte au grant pié, Bietris, Alis,  
Haremburgis qui tint le Mai ne,  
Et Jehanne la bonne Lorraine  
Qu'Englois brûlèrent à Rouan ;  
Où sont ilz, ou, Vierge souveraine ?  
Mais où sont les neiges d'antan ?

Prince, n'enquérez de sepmaine  
Où elles sont, ne de cest an,  
Qu'à ce refrain ne vous remaine :  
Mais où sont les neiges d'antan ?

Le prétexte historique ne nous donne pas le change ; ce sont les femmes qu'aima Villon à l'aube de sa vie qui le poursuivent dans sa pensée, après qu'il est devenu un pauvre hère, errant à l'aventure par les routes de France, fuyant d'une ju-

ridiction à l'autre, cherchant appui auprès de protecteurs qui se dérobent les uns après les autres. L'affaire du Collège de Navarre — un larcin commis avec préméditation — et l'assassinat, quoiqu'en légitime défense, du triste ecclésiastique Philippe Sermoise le rendent suspect aux autorités. Il doit toujours s'éloigner et l'hiver est rude ; les poches vides, il cherche misérablement un gîte et la nourriture. Mais il demeure incurablement bohème ; chaque fois qu'il aurait l'occasion de se fixer en quelque lieu dans une relative tranquillité, l'appel de l'inconnu se fait entendre impérieusement et il s'en va, sans but, vers ailleurs. On l'a bien vu à Blois, où il est accueilli fraternellement par le poète Charles d'Orléans. C'est là qu'il remportera la palme pour un poème écrit sur le thème suivant : *Je meurs de soif auprès de la fontaine*. On se régalaient alors de ces tournois poétiques qui exigeaient plus de métier que d'inspiration.

Jamais de repos, aucun arrêt dans sa vie faite d'incessantes pérégrinations. Il ne peut revenir dans Paris où il serait tôt appréhendé ; sans doute la sollicitude de son oncle Guillaume parviendrait-elle à le soustraire au bras de la justice, mais il éprouve le sentiment d'avoir déjà trop fait souffrir le brave homme qu'il n'ose lui infliger des tourments nouveaux, au spectacle d'un jeune homme précocement vieilli et associé à une troupe de maraudeurs. Il est malade et les écus n'ont jamais encombré sa bourse. Il ne reste au malheureux poète qu'une issue : il ne la repousse pas, mais elle le fait frémir. Il regrette une existence qu'il avait rêvée belle et dont il n'a retiré que des souffrances. Il se retourne vers Dieu ; il ne l'a au reste jamais abandonné. Il appartient par toutes ses fibres à ce siècle croyant et au milieu de ses pires turpitudes il se sent toujours un fils très humble à la merci de la Providence. Wallace Fowlie l'a magni-

L I S E Z



Revue illustrée, politique et littéraire  
Paraît le 15 de chaque mois.

Tout Laine ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l'on compare, l'authentique est moins chère. Ainsi du LAIT... A prix égal, la qualité

J O U B E R T l'emporte  
haut la main.



**BERNARDIN FRERES**

COURTIERS EN ASSURANCES

Maurice BERNARDIN, Jean-Louis BERNARDIN

André BERNARDIN

Téléphone : CHerrier 3195

1285, rue Visitation Montréal

**BERNARD BERNARD  
DENIS TREMBLAY**

(CORPORATION GÉNÉRALE  
de RECOUVREMENT et de CRÉDIT)

Licenciés en vertu de la Loi  
des Agents de Recouvrement

RECOUVREMENTS ET ACHATS DE  
COMPTES — GARANTIE DE \$5,000

10 ouest, rue St-Jacques Tél. : PL. 3011

Chartré, Samson,  
Beauvais, Gauthier & Cie

*Comptables agréés  
Chartered Accountants*

MONTREAL QUEBEC ROUYN

Tél. : DOLLard 2442

**MONTREAL DYEING  
& CLEANING CO. LIMITED**

(Succ. A. VILLENEUVE)

TEINTURIERS et NETTOYEURS

189 est, rue Bélanger Montréal

**PAQUETTE**

&

**PAQUETTE**

**ASSURANCES GÉNÉRALES**

276 OUEST, RUE ST-JACQUES — MA. 3261 \*

GÉRARD-P. PAQUETTE — PIERRE PAQUETTE

*Les plus grands spécialistes de fourrures au détail du Canada  
depuis plus de soixante ans*

**CHAS DESJARDINS & CIE**  
LIMITÉE

FRANÇOIS DESJARDINS, Président et propriétaire

1770, rue Saint-Denis, Montréal

Téléphone : HARbour 8191

**CREDIT FONCIER  
FRANCO-CANADIEN**

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES**

5 est, rue ST-JACQUES

Siège social : Montréal

*Succursales : Québec — Toronto — Winnipeg  
Régina — Edmonton — Vancouver*

(Propriétés à vendre)

Téléphone : PLateau 9709

**ANDERSON & VALIQUETTE**

Comptables-Vérificateurs

84 ouest, rue Notre-Dame — Montréal

Pour vos IMPRESSIONS, consultez

**THÉRIEN FRÈRES**

LIMITÉE

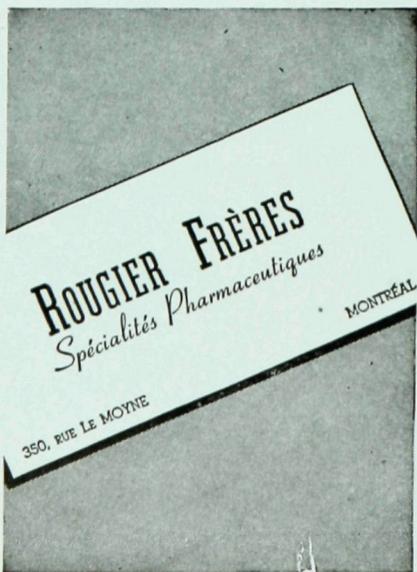
IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES - GRAVEURS  
PHOTOLITHO

494 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE - MONTRÉAL

HArbour \* 5288

PRODUITS  
PHARMACEU-  
TIQUES, SPÉ-  
CIALISÉS.

LABORATOIRE  
DESAUTELS  
LIMITÉE  
MONTRÉAL



**J.-O. GIROUX**

Optométriste-Opticien diplômé  
Membre de l'A.E.P.O. de Paris

Assisté de

MM. A. Philie, J.-A. Allaire,  
G. Guernon, O.O.D.

*Lunetterie et verres ophtalmiques*

Bureaux chez

**Dupuis Frères**  
LIMITÉE

## L'AUXILIAIRE PRÉCIEUX

Gardiennne fidèle des épargnes en temps de paix, la Banque assume une double mission en temps de guerre : elle concourt à la sécurité financière du pays et elle protège l'avenir de chacun de ses déposants.

### La Banque Provinciale du Canada

221 ouest, rue St-Jacques  
MONTREAL

« Où l'épargnant dépose ses économies... »

Tél. : HA. 5544 Phaneuf & Messier

### J.-A. MESSIER, O.D.

OPTOMETRISTE

Examen de la vue  
Ajustement des verres de contact

1767, rue St-Denis

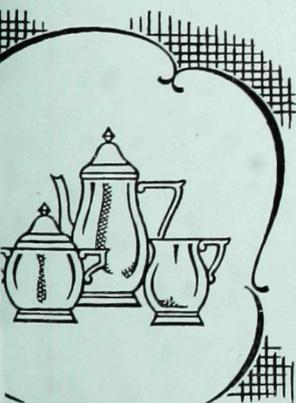
Montréal

FI. 3597 \*

### WALTER DEERY Enrg.

FRUITS ET LÉGUMES

122, Marché Atwater  
Montréal



## D o r u r e A r g e n t u r e

Pour la réparation  
de vos argenteries  
consultez une mai-  
son responsable.

32 années d'expérience.  
Plaqueur durant 20 ans  
pour la maison HENRY  
BIRKS.

Appelez HA. 8775  
967, St.-Laurent  
Montréal

**J. Henri Achim**



## ECONOMISEZ

Jusqu'à 20%

En achetant votre assurance-auto de

### GASTON RIVET

Assurances de tous genres  
266 ouest, St-Jacques — MA. 2587

LES MEILLEURS CONTRATS  
AUX MEILLEURS PRIX

FIEZ-VOUS AU TEMPS *avec une montre*

Des bijoutiers

Des diamantaires

**O. St Jean**  
LIMITÉE

Tél. : AM. 2121

1215, Ste-Catherine E.

MONTRES DE BEAUTE ET DE PRECISION,  
telles que Longines, Tavannes, Bulova, Fontaine,  
Cyma, Gladstone, Lady May, Lord May, etc...

Prix variant de \$11.95 à \$900.00

## VOUS SEUL

pouvez faire de votre demeure

## UN FOYER

... mais nous pouvons vous  
aider en vous offrant un choix  
agréable, exclusif et profitable

à des conditions conformes à  
votre budget.

Le magasin à rayons  
qui a toujours grandi

**MESSIER** *Limitée*

1480-90 est, rue Mont-Royal — Montréal

Téléphone : FALKirk 3541

# CONTRIBUTION VOLONTAIRE

*Objectif pour 1944-45 :*

*\$3,000.*

L'Association des Diplômés de l'Université de Montréal continue cette année sa campagne de souscription parmi les diplômés de l'Université. Grâce à la générosité d'un grand nombre de ses membres, elle est parvenue l'année dernière à augmenter le Fonds des Anciens et à défrayer une partie des dépenses d'administration du Comité des Recherches Scientifiques. Elle a également versé une somme de \$1650. pour permettre à des chercheurs d'aborder des travaux de recherches intéressants. Elle a aussi contribué à la publication d'un ouvrage scientifique. Malgré cela, le Fonds des Anciens est passé de \$2,259. le 31 août 1943 à \$5,050.74 le 31 août 1944.

L'année dernière, la campagne de souscription par contribution volontaire a rapporté la somme de \$2,292.77 sur un objectif de \$2,500. Cette première campagne n'a peut-être pas donné tous les résultats que nous en espérons, mais elle démontre clairement que les diplômés de l'Université sont conscients du rôle que jouent l'Association et le Fonds des Anciens dans la poursuite de l'œuvre universitaire. Les souscripteurs furent nombreux mais la cotisation moyenne un peu faible. Les besoins étant maintenant plus grands, nous devons tous être en mesure de faire plus et mieux. La campagne 1944-45, dont l'objectif est de \$3,000, nous en fournit l'occasion.



*Souscrivons dès maintenant ;* nous contribuerons ainsi à l'objet de ces campagnes qui est :

- accroître le Fonds des Anciens,
- aider la recherche dans tous les domaines de l'esprit,
- accorder des prix et des bourses,
- faciliter la publication d'ouvrages sur les arts, les lettres et les sciences.

A moins d'avis contraire de la part du souscripteur, toute somme versée au Fonds des Anciens durant la campagne sera divisée ainsi :

60% au Fonds des Anciens à titre inaliénable, seul l'intérêt pouvant être dépensé ;

40% qui sera employé aux fins précédemment indiquées.

Pour permettre à l'A.G.D.U.M. de dépasser son objectif, veuillez ajouter à votre cotisation annuelle de \$3.00 la somme que vous voudrez bien souscrire. Nous vous rappelons que toute souscription au Fonds des Anciens peut être déduite de votre revenu imposable, jusqu'à concurrence de 10% de celui-ci, autres dons compris.

*Aidons le fonds des Anciens*

fiquement remarqué : « Villon est le poète de la foi comme Racine est le poète de l'amour. La monotonie de l'amour chez Hermione et Bérénice est la monotonie de la foi chez Villon. Villon, engagé dans le jeu de la foi, en détient le secret, comme Phèdre, engagée dans le jeu de la passion, en détient la mort. La foi est la seule passion de Villon qui ne soit pas vaincue. Toutes les autres tombent en ruines. Sa poésie ne reflète qu'un monde vide, qu'un monde mort. La vie est derrière et au delà. La vie est terrible et belle dans sa distance et dans son miroitement. La foi est le climat immuable pour Villon. Pourquoi ? parce que sa pénitence est toujours à la mesure de son crime. Le désordre, lorsqu'il est consciemment appelé désordre, renferme l'idée et le dessin de l'ordre. » L'équivalence de la faute et du châtement est exacte ; Villon a payé comptant ses forfaits. C'est sa foi vraie qui s'exprime dans la *Ballade à Nostre Dame* qu'il composa pour sa mère, femme « poverette et ancienne » :

Dame des cieulx, régente terrienne,  
 Emperière des infernaux palus,  
 Recevez moy, vostre humble chrestienne,  
 Que comprinse soye entre vos esleus,  
 Ce non obstant qu'oncques rien ne valus.  
 Les biens de vous, Ma Dame et Ma Maistresse,  
 Sont trop plus grans que je ne suis pecheresse,  
 Sans lesquelz biens ame ne peut merir  
 N'avoir les cieulx, je n'en suis jangleresse.  
 En ceste foy je vueil vivre et mourir.

Cette naïveté n'est pas apprêtée ; elle exprime toute l'âme de Villon. Ce poète n'est pas un artiste, c'est un homme et un pauvre homme, qui trouve dans la poésie la traduction la moins imparfaite de son élan vers un ordre meilleur qu'il pressent douloureusement sans y pouvoir accéder. Son pèlerinage terrestre se ramène à la triste épopée de la faiblesse humaine. Son lyrisme continue de nous émouvoir parce qu'il y est personnelle-

ment engagé. D'où certains accents déchirants qu'on ne retrouvera plus avant quelques siècles. Villon n'a jamais douté du pardon et c'est ce qui fait sa grandeur chrétienne. Sans vouloir procéder au jeu d'annexions auquel on se livre trop volontiers de nos jours, comment ne pas voir en lui un poète catholique par excellence, pour qui la faute et le rachat sont des réalités quotidiennes, durement éprouvées ?

On l'a écrit avec justesse et c'est ce qui donne la clef de son œuvre que redécouvrent avec étonnement et joie les modernes : « De par sa vie tourmentée et malheureuse, Villon, né poète, devait échapper d'entrée de jeu à l'influence de la tradition : la faim prête un aspect très particulier à l'univers... Il ne chante plus seulement l'amour, car au plan où il vit, on voit trop clairement qu'aimer n'est pas la seule affaire, ni même l'affaire essentielle : la pauvreté, la misère, la mort, voilà ce qu'il observe et ce dont il dépeint l'horreur... Il a donc retrouvé ou renouvelé tous les grands thèmes lyriques. » C'est là son apport immense, irremplaçable.

L'échéance approche. On ne la connaîtra pas. Villon disparaît avant sa mort de la mémoire des hommes. Il doit être pendu. Il tremble à cette pensée et supplie qu'on ne l'oublie pas :

Frères humains qui après nous vivez,  
 N'ayez les cuers contre nous endurcis,  
 Car, se pitié de nous povres avez,  
 Dieu en aura plus tost de vous mercis.  
 Vous nous voiez cy attachez cinq, six :  
 Quant de la chair, que trop avons nourrie,  
 Elle est pieça devoree et pourrie,  
 Et nous, les os, devenons cendre et pouldre.  
 De nostre mal personne ne s'en rie ;  
 Mais priez Dieu que tous nous vueille  
 [absouldre !

Le 5 janvier 1463, la Cour casse le jugement ; la peine de mort est commuée en un bannissement de dix ans. Il a toutefois le temps d'embrasser sa mère et son oncle à qui il emprunte de l'argent, et pour une dernière fois il repart par les grands chemins. « Une petite pluie glacée que rabattait le vent, tombait, s'arrêtait, retombait et des vapeurs galopant dans le ciel, se cabraient comme d'énormes chevaux blancs ou l'écume de très hautes vagues qui, tout à coup, se retiraient.

Une odeur âcre et froide émanait de la terre. Les arbres ruisselant d'eau, agitaient leurs branches nues et une boue liquide éclaboussait les piétons, au passage des carrioles dont les bâches se gonflaient et claquaient » (Francis Carco). Dans ce paysage gris d'automne s'enfonce Villon qu'on ne reverra plus.

---

En marge de : Francis Carco, Le roman de François Villon, réédité aux Éditions Pascal, Wallace Fowlie, De Villon à Péguy, Éditions de l'Arbre, Montréal 1944.

## LES LIVRES

LES THIBAULT, première partie : Le Cahier Gris — par Roger Martin du Gard — (Gallimard à Paris ; Les Éditions Variétés à Montréal.)

Roger Martin du Gard ! Un personnage important dans la République des Lettres du XX<sup>e</sup> siècle mais qui, à notre avis, représente en littérature une époque, un genre révolus. L'auteur de « VIEILLE FRANCE » ce triste volume qui maquille outrageusement la vraie France, s'est imposé à l'attention par un roman fleuve commencé en 1922 et achevé en 1936 : Les Thibault dont les Éditions Variétés rééditent le premier tome.

Les Thibault ne constituent pas un épisode dans l'œuvre de M. Martin du Gard, ils sont la synthèse, la somme des idées du romancier qui a tenté de prolonger le naturalisme du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est sans doute ce qui a incité les Éditions Variétés à réimprimer cet ouvrage.

M. Martin du Gard, que ses origines catholiques semblent obséder, tâche d'apaiser son malaise « par une espérance obstinée dans le progrès humain » ... et la loyauté avec laquelle il veut procéder à l'étude de l'humanité, par les procédés scientifiques de l'art naturaliste, ne fait que rendre cette hésitation plus pauvre et plus douloureuse. André Rousseaux, l'éminent critique contemporain à qui nous empruntons ces lignes a justement caractérisé l'œuvre de Martin du Gard lorsqu'il écrit : « Le schéma de son œuvre tient dans la table des matières de son premier roman, divisée en trois parties, et qui développe sous le verbe DEVENIR une brève explication en trois autres verbes : d'abord VOULOIR, suivi d'un point d'exclamation ; puis RÉALISER, suivi d'un point d'interrogation ; enfin VIVRE, suivi de points de suspension. Et il n'est pas besoin de faire remarquer que cette ponctuation est à elle seule tout un commentaire. »

ÉTUDES LITTÉRAIRES, par André Maurois, (Éditions de la Maison Française à New-York).

« Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme ? » Cette phrase a un sens précis pour tout homme, même pour un non croyant. (qui croit tout de même à quelque chose) Et le salut est le grand problème. André Maurois consacre la deuxième série de ses « Études Littéraires » à des écrivains qui ont fait du salut le thème de l'œuvre. Mauriac voit le salut « dans la foi et l'acceptation de notre misère ; Duhamel dans la pitié, dans la sagesse, peut-être dans la culture ; Romains, dans les efforts conscients des hommes de bonne volonté ; Lacretelle, dans la mesure, dans la retraite et la tolérance ; Martin du Gard, dans l'acceptation stoïque d'un monde cruel et indifférent. Saint-Exupéry, lui, a trouvé la vraie noblesse dans le sacrifice et dans l'action disciplinée. » Ce sont là les auteurs que Maurois étudie, dont il nous entretient avec une si intelligente amitié. Il le dit lui-même : « Le dénigrement n'est pas mon fort... Il m'a toujours paru plus sain de relire les grands livres et de montrer en quoi ils sont grands, que de s'attacher à des ouvrages négligeables, pour le vain plaisir de prouver qu'il eût mieux valu ne pas les relire. » À parcourir ces études sympathiques des grands livres, nous goûtons un plaisir certain et délicat ; il nous arrive de saisir sous une lumière neuve certaines parties d'une œuvre arrêtée ou discutée.

SCIENCE SANS DOULEUR, par Louis Bourgoïn. (Les Éditions de la Revue Moderne, à Montréal).

Même à notre époque où les moyens de connaître sont si nombreux, tout le monde ne peut prétendre avoir des lumières sur toutes

choses. Il faut être capable de consentir dans une vie déjà sollicitée par tant de soucis, secouée par des distractions, à n'avoir que des problèmes fondamentaux que des notions premières. L'honnête homme se défend d'ignorer par exemple, les sciences et leurs applications. Pour celui qui n'est pas du métier, qui n'est pas un spécialiste, l'important est de posséder une vision juste des sciences. La vulgarisation dont on dit tant de mal, à tort, est là pour rendre ce service, à la condition d'être apportée par un savant authentique qui désire servir et la science et le public. « *Science sans douleur* » du professeur Louis Bourgoïn rend ce service. Ce livre apporte au profane, non seulement sans douleur, mais avec beaucoup de plaisir, des renseignements fort précis et fort intéressants sur des sujets aussi variés. Science et invention, Industrie de l'alimentation, Plus lourd que l'air, Nos ennemis vaincus, les microbes, etc. »

« *Science sans douleur* » ne fait pas mentir son titre et ne décevra pas l'auteur.

L'ÉLOQUENCE SACRÉE, par le T. R. P. M. S. Gillet, o.p. (Éditions Corrèa, à Paris — Pony, à Montréal).

L'éloquence est le genre littéraire le plus ingrat. Un discours même élégant, même profond ne connaît qu'une brève existence et ne peut avoir qu'une influence momentanée. Il est bien rare qu'en les relisant quelques jours et à plus forte raison quelques années plus tard, on éprouve le frisson des auditeurs, que l'on se sente pris, emporté. Un discours est toujours motivé par une circonstance particulière qui ne peut être comprise parfaitement que des contemporains.

De plus, il nous manque l'orateur, sa voix, ses gestes, qui contribuent pour une très large part au succès d'une pièce d'éloquence. Cependant l'éloquence sacrée échappe, dans une certaine mesure, à ce caractère temporaire de l'art oratoire. Elle s'appuie sur des vérités indiscutables, dogme ou morale, et sauf l'oraison funèbre, elle dépend moins des circonstances. Le profit peut être grand de relire tel sermon d'un prédicateur célèbre. Aussi, le T. R. P. Gillet, maître général des Frères Prêcheurs a été bien inspiré de publier les

meilleurs textes des grands orateurs de la chaire depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

On goûtera un plaisir de qualité en lisant l'introduction, d'une cinquantaine de pages, qui est une subtile analyse de la nature de l'éloquence sacrée.

FRANÇOIS VILLON, par Francis Carco. (Plon à Paris ; Société des Éditions Pascal à Montréal).

Nul écrivain français n'a su marier le roman et la biographie avec plus de bonheur que Francis Carco dans son chef-d'œuvre de la collection des Grandes Existences de la Librairie Plon que vient de rééditer la Société des Éditions Pascal, *Le Roman de François Villon*. On ne trouve pas seulement dans ce livre le grand poète français, ses amis, ses amours, ses mauvais coups, ses aventures. C'est toute une époque que Carco fait revivre.

M. Louis Morisset écrivait au sujet de ce livre : « La reconstitution littéraire du Paris de l'époque ; le portrait des gais lurons qui poussaient Villon à faire ses mauvais coups et à jouer des tours parfois sinistres ; la description des milieux que Villon fréquentait, tout cela est prodigieusement intéressant et prodigieusement... moderne. Plus ça change et plus c'est pareil. Villon aurait été très à sa place dans le cadre du Montmartre de l'après-guerre. Le personnage de Villon avait de quoi tenter Carco. Villon poète enchantait Carco poète ; Villon « mauvais garçon » ne pouvait pas ne pas intéresser Carco : il manquait à sa collection. Mais le grand mérite de Carco fut précisément de rendre si vivants, si proches le poète de la « ballade des pendus » et son temps.

*Le Roman de François Villon* obtient dès le lancement de sa ré-impression un magnifique succès de librairie. Il faut avoir lu ce livre et il faut le conserver dans sa bibliothèque. Celui qui ne le connaît pas ne sait pas qui était Villon et ignore le degré de vie et de pittoresque auquel peut atteindre l'art du grand narrateur qu'est Francis Carco.

PLEINS POUVOIRS, par Jean Giraudoux —  
1 vol. (Gallimard à Paris — Les Éditions Variétés à Montréal.)

« Voilà le problème. Le jour où la France devient une nation de second ordre, elle est perdue. » Ces lignes écrites en 1939 par l'un des esprits les plus lucides de notre temps, par un classique de notre époque, Jean Giraudoux, jettent une vive lumière sur une certaine politique très en faveur dans les cercles où l'on prépare ce qui sera, nous l'espérons, la paix. Mais ne prêtons pas à Giraudoux des intentions qu'il n'avait certes pas au moment où il énonçait cette vérité. Pour lui, le problème de la France en est un avant tout de politique intérieure. Ainsi posé, le problème demeure, après la libération, tel qu'il était avant la chute. Et dans son livre magistral, Giraudoux propose une solution réaliste que nous souhaitons voir adoptée pour le plus grand bonheur de la France, bonheur auquel nous sommes tous intéressés et sans lequel le nôtre ne saurait être complet. Mais il y a plus : « PLEINS POUVOIRS » est un véritable bréviaire d'action politique saine, faite de grandeur dont nous avons tous à méditer les leçons et qui, quelques transpositions nécessaires faites, peut nous servir de guide. Aussi longtemps que la France verra ses romanciers se pencher sur elle avec autant d'amour et de respect, elle ne pourra devenir une nation de second ordre.

## AUTRES LIVRES REÇUS

MADAME SOUS-CHEF, par Colette Yver — Éditions Pony.

LE ROMAN DE FRANÇOIS VILLON, par Francis Carco — Société des Éditions Pascal.

AGIS AUJOURD'HUI, par Francis Spellman — Éditions de la Maison Française.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS, vol. II, par André Maurois — Éditions de la Maison Française.

SOUS LE SOLEIL DE SATAN, par Georges Bernanos — Éditions de l'Arbre.

NORMANDIE ET BRETAGNE, par Arthur Lepage — Éditions de l'Arbre.

LIBÉRATION DE LA LIBERTÉ, par Augusto J. Durelli — Éditions de l'Arbre.

TRAITÉ DE L'UNION À DIEU, par Saint-Albert Le Grand — Éditions de l'Arbre.

DOCTRINE SPIRITUELLE, par Père Louis Lallemand — Éditions de l'Arbre.

MACKENZIE KING, par Emil Ludwig — Éditions de l'Arbre.

PAROLES EN LIBERTÉ, par Marcel Dugas — Éditions de l'Arbre.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON, par E. Aubert de la Rüe.

## REVUE DES REVUES

*Où va la France ?* Sous ce titre, l'un des correspondants du Saturday Evening Post publie l'un des meilleurs reportages jamais écrits sur la France nouvelle. (18 novembre 1944) Demaree Bess accompagnait les troupes américaines de la libération. Depuis, il est demeuré en France pour faire la chasse aux nouvelles et saisir le moment actuel de la vie française. De ses enquêtes, interviews et observations rapportées dans un style auquel ne nous ont pas habitués les correspondants américains, il se dégage une première conclusion : la position du général de Gaulle est très difficile et mal assurée. Le général, dont le gouvernement vient d'être accepté par les Nations-Unies, après s'être lui-même proclamé, en 1940, le chef de la résistance française, avait préparé à Londres et à Alger un programme politique qui rappelle sensiblement celui du New Deal. Or le général de Gaulle se rend maintenant compte que la théorie et l'exercice du pouvoir sont deux choses fort différentes. Vérité première pour tout autre qu'un militaire ou un économiste. Le chef du gouvernement français est donc obligé de compter sur des facteurs qu'il n'avait pas prévus ou de rejeter des collaborateurs qu'à distance il pouvait croire plus sûrs et plus souples. Il n'en pouvait être autrement et seuls les révolutionnaires de salon s'étonneront de certain volte-face. L'un des problèmes les plus difficiles qu'affronte le gouvernement français est celui posé par les communistes. Ces derniers jouent les nationalistes intransigeants alors que tout le monde se rappelle qu'en 1939, ils dénonçaient le présent conflit comme une guerre impérialiste et criminelle. Ce sont eux qui réclament les exécutions massives et Demaree Bess affirme qu'une bonne partie de la population est indignée de la façon dont on procède à l'épuration du régime.

Les communistes ont pris une part très

grande dans la résistance. Soit, mais ils ont d'abord été poussés « underground » par la Gestapo qui en 1940, s'est mise à leur recherche. Etant les premiers organisés, ils ont ensuite pris la tête du mouvement, sans jamais oublier, toutefois, leur allégeance à Moscou. Et aujourd'hui, ils exigent que la France accorde un appui total, sans restrictions à la politique extérieure de la Russie.

Les communistes ne constituent qu'une minorité mais bien organisée, bien disciplinée. D'autre part l'on sait que la France est le pays européen de la petite propriété et des rentiers, adversaires naturels du communisme et que si le général de Gaulle recrute parmi eux le plus grand nombre de ses fidèles c'est parce que jusqu'ici il a refusé de placer la France dans toute zone d'influence, qu'elle soit anglo-américaine ou russe.

Enfin, le peuple français a surtout besoin, en ce moment, de pain, de viande, de charbon, d'électricité.

Et Demaree Bess de conclure : « General de Gaulle speaks of united efforts, but that is the danger. To-day he no longer suggests the conquering hero sitting on a strong horse. On the contrary, he resembles a circus rider delicately perched over several horses, intent upon maintaining his own balance while contriving to hold the assorted horses in line. »

LA CHIMIE CANADIENNE DANS LA MÉLÉE. — Sur ce thème général, « L'Ovale », revue de la Canadian Industries Limited, publie dans sa livraison de septembre, un numéro spécial d'une fort belle tenue. Rédigée par des spécialistes, « L'Ovale » de septembre n'intéresse pas que les chimistes mais aussi le grand public à qui elle montrera l'effort gigantesque accompli par la chimie au Canada pendant la

guerre, et dont les résultats se feront sentir également dans le monde de demain.

Nous sommes heureux de signaler ici que les professeurs Léon Lortie et Maurice Panisset ont apporté à ce numéro, une collaboration précieuse. L'édition française de « L'Ovale » est confiée aux soins de notre collaborateur M. Philippe Hurteau, directeur du service français des Relations extérieures à la C.I.L.

**DICTATEUR SANS UNIFORME :** Sous le titre « Europe's Unknown Strong Man », Henry J. Taylor signe une étude très intéressante sur le Dr Antonio de Oliveira Salazar, premier ministre du Portugal (The Saturday Evening Post, 19 août 1944). Salazar n'a pas toujours bonne presse, chez nous. On lui colle le nom de fasciste aussi souvent qu'on le peut, parce qu'il pratique une politique autoritaire et qu'il n'accorde pas un crédit illimité aux vertus du parlementarisme. Ce dictateur ne dirige pas un parti unique, ne porte pas d'uniforme, ne

s'entoure d'aucune cohorte. Ses apparitions en public sont si peu nombreuses que la moitié au moins des Portugais ne le connaît pas. Son ambition est de retourner et le plus tôt possible à ses livres et à sa chaire de l'Université de Coëintre. On peut discuter l'homme, mais son œuvre demeure un effort puissant et tenace pour redonner au Portugal l'équilibre et le sens de la dignité nationale.

**TRAVAUX D'APRÈS-GUERRE :** Les services de l'Urbanisme et des Travaux Publics de Montréal ont préparé une liste des projets que la cité entend mettre à exécution pour la période de reconstruction qui suivra la guerre. Cette liste est impressionnante et vaut la peine d'être examinée. « Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal » (août 1944) la reproduit en l'accompagnant de commentaires. Tous ceux, et ils devraient être nombreux, qui s'intéressent au progrès de notre ville retireront grand profit à étudier ces projets.

---

Notre revue vous plaît ? Dites-le a vos amis. Avez-vous  
des suggestions ? Faites-les au rédacteur en chef.

## ÉCHOS ET NOUVELLES

### ● À L'A.G.D.U.M.

Nos lecteurs ont pu lire à l'intérieur de la couverture les noms des membres de l'exécutif de l'Association pour l'année 1944-45.

Le Comité de publication et le rédacteur en chef de l'Action Universitaire font hommage de leur dévouement au nouveau Conseil. Ils adressent des félicitations toutes particulières à M. Jules Labarre dont la présidence assurera de nouveaux succès à l'Association. Que son prédécesseur, le docteur Louis-Charles Simard veuille bien accepter ici l'expression de la reconnaissance de l'Association pour le dévouement inlassable qu'il lui a accordé.

### ● M. LOUIS-P. BOUTHILLIER

M. Louis-Philippe Bouthillier est récemment revenu d'un séjour prolongé à l'Université d'Illinois où il a obtenu le grade de Ph. D. pour des travaux de recherches sur le métabolisme des substances protéiques. Licencié ès-sciences chimiques en 1935, le docteur Bouthillier s'est alors livré, au laboratoire de chimie physiologique, à un travail sur l'eau dans les tissus végétaux qui le conduisait à l'obtention du grade de maîtrise ès-sciences. Enfin, grâce à une bourse de la Fondation Rockefeller et du gouvernement de la Province, il quittait le Canada pour l'Université d'Illinois.

Le professeur Bouthillier a été chargé de cours en chimie biologique.

### ● À LA FACULTÉ DES SCIENCES

Le 12 octobre, au cercle universitaire, le comité des recherches honorait les nouveaux docteurs de l'Université d'Alger. Parmi ces nouveaux docteurs se trouve le directeur de l'Institut de biologie de la Faculté des Sciences, M. Georges Préfontaine.

L'Université McGill vient de nommer M. Pierre Dansereau, directeur du Service de biogéographie, « sessional lecturer » et membre du comité d'administration de « Morgan's Woods », une propriété qui sera aménagée en parc.

M. Albert Courtemanche a été nommé chargé de cours en biogéographie.

CONGRÈS : — Une nombreuse délégation de la Faculté assistait au Congrès de l'Acfas à Québec, les 8 et 9 octobre dernier.

M. Louis-Paul Dugal, sous-directeur de l'Institut de biologie, a présenté une communication au congrès de la Physiological Society à Kingston.

M. l'abbé Ovila Fournier, de l'Institut de biologie, a assisté au congrès de la National PCO Association, tenu à Chicago, les 23, 24 et 25 octobre.

B. Sc. : — Le programme de l'examen d'entrée, de même que celui des deux premières années d'étude, est maintenant prêt pour distribution.

### ● BUREAU DU COMITÉ DES RECHERCHES

Le Comité des Recherches de l'A.G.D.U.M. nous informe que la bourse accordée il y a quelques mois à la Faculté de Pharmacie, par la Maison Rougier Frères, est octroyée à M. Paul Paré, bachelier en Pharmacie de l'Université de Montréal, et candidat à la maîtrise et au doctorat de la Faculté.

Grâce à cette bourse, M. Paré poursuivra des recherches biochimiques et pharmacologiques sur les principes nutritifs du sérum sanguin. Ces travaux seront effectués sous la direction de MM. les professeurs A. J. Laurence et Jules Labarre.

Le Comité nous informe également que le don de \$600.00 accordé récemment par la Maison Hoffmann-Laroche à l'Université de Montréal est attribué de la façon suivante :

Un montant de \$400.00 est destiné au laboratoire d'histologie de la Faculté de Médecine pour servir à des recherches d'ordre histophysiologique sur les carences vitaminiques. Ces travaux seront dirigés par le Docteur Wilbrod Bonin, chef du laboratoire.

Un montant de \$200.00 ira au laboratoire de chimie biologique et de pharmacodynamie de la Faculté de Pharmacie afin d'aider au développement des recherches d'ordre biochimique déjà en cours sur l'acide ascorbique. Ces travaux seront poursuivis sous la direction de MM. A. J. Laurence et Jules Labarre.

### ● DONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Son Honneur le maire Joseph Beaubien a généreusement contribué au fonds de la bibliothèque par l'envoi des volumes suivants :

« Les fleurs de la poésie canadienne », Préface par l'abbé Nantel ; « Lovell's Gazetteer of British America », 1874 ; « Two country walks in Canada », par Arnold Haultain ; « Mgr Ignace Bourget », par F. Langevin, S.J. ; « La colonisation », par le recorder Testard de Montigny ; « Premier Congrès de la Langue Française au Canada » ; « Conquest of Canada », par Charles Henry Jones.

### ● ÉLEVÉ À LA MAGISTRATURE

Monsieur Th. Adélarde Fontaine a été nommé juge de la Cour des Sessions de la Paix. Né en 1892, le juge Fontaine fit ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe et ses études de droit à l'Université de Montréal. Admis au Barreau en 1918, il pratiqua à St-Hyacinthe pendant 25 ans. Président régional de l'A.C.J.C. de 1919 à 1923, substitut du procureur-général, conseil du Roi en 1929 puis conseiller, trésorier, syndic et bâtonnier du Barreau de Richelieu de 1936 à 1938.

En cette dernière qualité, il représenta l'Ordre à la Semaine Internationale de Droit, à Paris.

Très mêlé à la vie sociale, économique et juridique de St-Hyacinthe et de la province, M. Fontaine est membre de plusieurs associations et clubs et a représenté pendant 25 ans le comté de St-Hyacinthe-Rouville, à la Chambre de Commerce. Nous offrons nos meilleurs vœux à M. le juge Th. Adélarde Fontaine.

### ● À L'INSTITUT DE BOTANIQUE

M. Jules Brunel, professeur titulaire de cryptogamie à la Faculté des Sciences de l'Université, a été nommé directeur de l'Institut de Botanique.

L'Action Universitaire qui a l'honneur de compter M. Brunel au nombre de ses collaborateurs, lui présente ses plus sincères félicitations.

### ● AU CERCLE UNIVERSITAIRE

Le Cercle Universitaire acquiert une popularité de plus en plus grande auprès des diplômés, qui viennent nombreux se reposer dans ses salons accueillants et goûter sa cuisine délicate. Pourquoi ne pas vous joindre à eux ? Vous rencontrerez au Cercle, des confrères, vous vous y ferez des amis et vous contribuerez au succès d'un club qui ne le cède à aucun autre pour le bon ton et le chic.

## NÉCROLOGIE

### ● LE DOCTEUR C. N. VALIN

Nous avons appris avec regret la mort du docteur C.-Narcisse Valin, professeur honoraire de l'Université de Montréal et dermatologiste bien connu. Le docteur Valin était âgé de 85 ans. Né à Saint-Mathias de Rouville, il fit ses études classiques à Saint-Hyacinthe et obtint son diplôme de médecine à l'Université Laval de Québec. Il se rendit ensuite en France pour des études de perfectionnement. En 1890, il devenait chef du service de dermatologie à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, et, cinq ans plus tard, il était nommé professeur d'hygiène à l'Université de Montréal, poste qu'il occupa pendant 35 ans. Durant 37 ans, il donna tous les dimanches au Monument National, des cours d'hygiène, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le docteur Valin a exercé la pratique de la médecine pendant plus de 60 ans.

### ● M. GERARD DELORME

« La perte de Gérard Delorme est pour nous un grand malheur, car il était plus qu'un professeur, il avait l'âme d'un éducateur. Dans le jeune homme, il voyait non seulement quelqu'un à instruire, mais dans toute l'acception du mot un être à « élever ». Et il le faisait avec autorité et compétence. »

Tel est le témoignage ému que rendait M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Études commerciales, à la mémoire du professeur Delorme, disparu tragiquement au cours d'une expédition de chasse.

« Il suffit, a dit M. Minville, d'avoir observé la consternation de nos étudiants quand la nouvelle leur est parvenue pour juger de la place qu'il occupait dans leur pensée et dans leur cœur.

M. Delorme avait entrepris au musée de

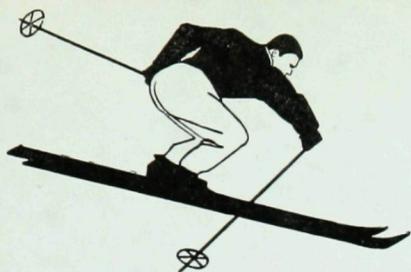
notre institution une œuvre considérable et originale. Il en avait fait l'objet de sa carrière. Ses plans étaient déjà au point et il y travaillait sans relâche. Étant donné l'ampleur de l'entreprise, sa perte sera difficile à combler. »

M. Gérard Delorme était né à Montréal, le 31 août 1904. Après de brillantes études au collège Ste-Marie, il obtint son baccalauréat ès-arts avec grande distinction et entreprit ensuite des études scientifiques à la faculté des sciences de l'Université de Montréal, qui lui décerna la licence ès-sciences. Ses goûts d'intellectuel, son esprit de dévouement et d'apostolat le poussèrent à embrasser la carrière de l'enseignement dans laquelle il se tailla rapidement une réputation enviable d'excellent professeur et de conseiller avisé. Il professa au collège Ste-Marie, à l'École des Hautes Études commerciales, puis à l'Université de Montréal, où il occupait la chaire de chimie analytique à la faculté des sciences.

En 1939, à la suite d'une étude poussée et de patientes recherches sur la présence des sels de fer et de manganèse dans les produits de l'érythrocyte comme moyen d'identifier ces derniers, il présenta sur ce sujet une thèse qui lui valut le titre de docteur ès sciences de l'Université de Montréal.

Professeur titulaire de chimie à l'École des H.E.C., il devint en 1939 conservateur du musée de cette institution, poste qu'il occupait au moment de son décès.

Il est l'auteur de manuels de chimie, écrits en collaboration avec ses collègues. Il avait de plus collaboré à la publication des études sur « Le Milieu ». Il s'occupait aussi activement d'œuvres sociales et religieuses et était le fondateur du cercle d'études Étienne-Parent, qui réunit un groupe représentatif d'étudiants des H.E.C.



## AUX FERVENTS DU SKI

La Saison du ski va bientôt battre son plein. Y avez-vous songé ?

Quelques fins de semaines dans les Laurentides, c'est bien court. Alors pourquoi ne pas profiter des avantages que vous offre le club de ski Bleu & Or :

- Un monte-pente, mû à l'électricité, vous élève en toute sécurité de l'angle de la rue Bellingham et du boulevard du Mont-Royal jusqu'au sommet de la montagne.
- Des pistes les mieux tracées et aménagées pour toutes les classes de skieurs.
- Un éclairage complet de ces pistes le soir.
- Un groupe de membres triés sur le volet dans les milieux universitaires.
- Un site exclusif et privé.
- Un moyen sain de se distraire.
- Un instructeur du Mont-Tremblant, fort réputé.
- L'entreposage de vos skis.
- Films de ski sur les lieux mêmes du monte-pente.

Notre suggestion vous plaît déjà. N'hésitez plus, saisissez l'occasion. Abonnez-vous au monte-pente en nous faisant parvenir votre chèque ou un mandat de poste au montant de \$12.00. Si cependant, vous ne pouvez utiliser le monte-pente, une cotisation de \$3.00 vous donnera accès aux pistes de ski.

**LE CLUB DE SKI *Bleu et Or***

ÉDIFICE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

2900, boulevard du Mont-Royal

MONTRÉAL, P.Q.

## LES ACTUALITÉS UNIVERSITAIRES



Un hommage de la Société Radio-Canada aux universitaires canadiens.



Soyez aux écoutes du poste C.B.F. tous les mardis soirs, de 10 h. 30 à 11 h. Ce programme est présenté à Montréal sous les auspices du **Comité de Publication**.



Vous êtes cordialement invités à nous faire parvenir votre appréciation et vos suggestions, aux bureaux de l'A.G.D.U.M., 2900, boulevard du Mont-Royal.

# LA COLLABORATION

*est essentielle*

## EN TEMPS DE GUERRE

### Ce que fait la COMPAGNIE:

Elle transporte présentement 100,000,000 de voyageurs de plus par année qu'en 1939.

\* \* \*

Ses véhicules couvrent chaque jour de semaine une distance totale qui *dépasse* celle de 1939 par 1½ fois la circonférence de la terre, ce qui donne une moyenne totale de 131,000 milles par jour.

\* \* \*

Les tramways et autobus nouveaux ajoutés au matériel roulant depuis 1939 couvriraient une distance de plus d'un mille s'ils étaient placés les uns à la suite des autres. C'est tout ce qu'il a été possible d'obtenir à cause des restrictions de guerre.

\* \* \*

Elle emploie 1,000 personnes de plus qu'en 1939.

\* \* \*

Elle dépense beaucoup plus qu'en 1939 en salaires, frais d'exploitation et d'entretien.

Afin de surmonter les difficultés actuelles du transport et d'éviter d'innombrables et inutiles retards à l'usine, au bureau et au foyer, il est impérieux d'accélérer la circulation dans les rues de notre ville. À cette tâche de guerre, chacun se doit de collaborer.

### Comment les VOYAGEURS peuvent épargner du temps:

En montant dans le tram ou l'autobus leur billet à la main ou en présentant leur correspondance dépliée.

En achetant leurs billets en dehors des heures d'affluence.

En dégageant les entrées, en pénétrant le plus loin possible dans le véhicule et en sortant par la sortie la plus proche.

En évitant de voyager durant les heures d'affluence à moins de nécessité.

### Ce que peuvent faire les AUTOMOBILISTES:

ÉVITER de rouler sur les voies du tramway, quand cela peut:

Empêcher les trams d'arriver aux points d'arrêt; exposer à des accidents aux intersections, en voulant doubler le tramway ou en freinant brusquement devant celui-ci.

\* \* \*

METTRE DES CHÂÎNES aux roues lorsque l'état des rues l'exige.

\* \* \*

Considérer les rues comme des routes essentielles à la production de guerre.

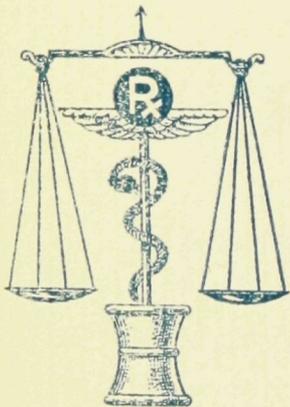
AIDER SES CONCITOYENS  
EN TEMPS DE GUERRE,  
C'EST AIDER SON PAYS

**La Compagnie des Tramways de Montréal**

*au nom d'un million de voyageurs quotidiens*

# LABORATOIRE DE BIOLOGIE CLINIQUE ET D'ANALYSES

ANALYSES CHIMIQUES ET EXAMENS MICROSCOPIQUES DES URINES



## PHARMACIE D'ORDONNANCES ES

### PRESCRIPTIONS



VACCINS • SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES • INSULINES

*"La Pharmacie Par Excellence"*

HARBOUR 9185

RUE SAINT-DENIS, 3450

# PAUL LIPPENS

B.A., B.D., B.Ph.M., Ba.O., O.D.

## OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE • EXERCICES MUSCULAIRES DES YEUX • VERRES CORRECTEURS

## *A Notre Bar de Parfums et Cosmétiques*

UNE PERSONNE EXPERIMENTÉE VOUS RENSEIGNERA SUR LES PRODUITS

DOROTHY GRAY • RICHARD HUDNUT • COTY  
PEGGY SAGE • DERNY • HELENA RUBINSTEIN  
HARRIET HUBBARD AYER • LUCIEN LELONG  
OGILVIE SISTERS • SCHIAPARELLI • BOURJOIS  
GUERLAIN • ROGER & GALLET • LENTHERIC  
TANGEE • MOLINARD • MAX FACTOR • PIVER  
MIREILLE • YARDLEY • DU BARRY • CHANEL

TÉLÉPHONE  
HARBOUR 9185

MONTRÉAL

ADRESSE  
RUE ST-DENIS, 3450